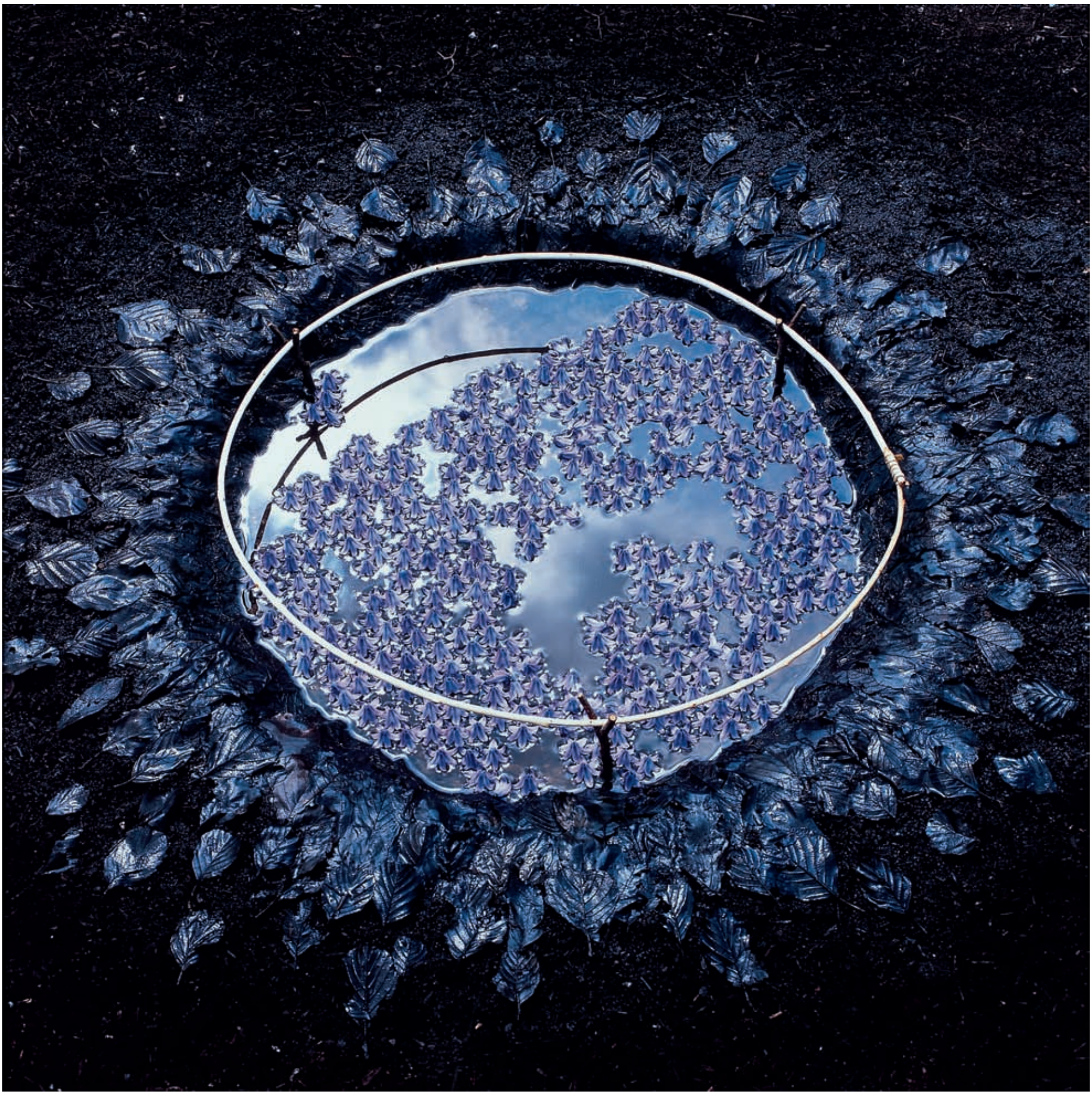


ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

COLLECTION FLORENCE ET DANIEL GUERLAIN

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES
SAMEDI 24 OCTOBRE 2009
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT – 15H30



•1•
Nils UDO (né en 1937)
PETIT LAC VALLERY, 2000
Tirage lifachrome
signé, titré, daté « 2000 » et numéroté « 2/8 » au dos
96,50 x 96,50 cm (37,64 x 37,64 in.). Provenance : Galerie Guy Bärtschi, Genève
2000 / 2500 €

Collection
Florence et Daniel Guerlain

Photographies contemporaines

Vente le samedi 24 octobre à 15h30

Expositions publiques

Mercredi 21 octobre, 11h – 20h
Jeudi 22 octobre, 11h – 20h
Vendredi 23 octobre, 11h – 20h
Samedi 24 octobre, 11h – 15h30

Paris – Hôtel Marcel Dassault
7, Rond-Point des Champs-Élysées, Paris VIII^e^

Département Art contemporain

Commissaire-priseur : Francis Briest

Spécialistes :
Martin Guesnet, +33 (0)1 42 99 20 31 | mguesnet@artcurial.com

Hugues Sebilleau, +33 (0)1 42 99 16 35 | hsebilleau@artcurial.com
Arnaud Oliveux, +33 (0)1 42 99 16 28 | aoliveux@artcurial.com
Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie, +33 (0)1 42 99 20 36 | gsardagnaferrari@artcurial.com

Administrateur : Sophie Cariguel +33 (0)1 42 99 20 04 | scariguel@artcurial.com
Catalogueur : Florence Latieule +33 (0)1 42 99 20 38 | flatieule@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone :
Marianne Balse, +33 (0)1 42 99 20 51 | Fax : +33 (0)1 42 99 20 60 | bids@artcurial.com

Comptabilité acheteurs :
Nicole Frerejean, +33 (0)1 42 99 20 45 | nfrerejean@artcurial.com

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0) 1 42 99 20 04

Catalogue visible sur internet avec notices enrichies sur chaque lot
www.artcurial.com

VENTE N° 1694

Daniel et Florence Guerlain sont des collectionneurs passionnés qui s'impliquent tant dans les jardins, la gastronomie que dans l'art contemporain. Ils sont membres de toutes les sociétés d'amis des musées français mais aussi du Moma et du New Museum à New York et mécènes de l'Arop et du Festival d'automne. Ils sont tous deux des membres très actifs de plusieurs associations, notamment pour Florence auprès du Conseil d'administration des amis du Musée national d'art moderne - Centre Pompidou, tandis que Daniel est le trésorier du Conseil d'Administration du Frac Ile-de-France, pour ne citer que quelques exemples. Mais l'action la plus exemplaire qu'ils mènent est celle au sein de leur Fondation d'art contemporain, toute première fondation privée en France créée en 1996, dans la propriété familiale des Mesnuls à 40 km à l'Ouest de Paris. L'énergie et l'enthousiasme qu'ils déploient à travers leur engagement se concrétiseront par l'organisation de 25 expositions de groupe réalisées par des commissaires français ou étrangers, la réalisation d'un parc de sculptures et la poursuite de leur collection d'art contemporain. Deux média prédominent dans cette collection : la photographie et le dessin.

Après 20 ans de collection et 9 ans d'ouverture de leur Fondation au public, l'esprit d'innovation ne les a pas quittés. Aujourd'hui, ils déploient toute leur énergie à promouvoir le dessin contemporain à travers des expositions internationales de leur collection et le développement de leur prix de dessin contemporain initié en 2006, pour être biennal et qui devient annuel dès 2010.

L'importance et la taille de leur collection est telle qu'ils se trouvent confrontés aux mêmes réflexions que les musées quant à la gestion de leurs réserves et la stratégie d'exposition des œuvres. Tout comme le New Museum à New York qui en pionnier avait institué un roulement dans sa collection, en mettant sur le marché, les œuvres acquises 20 ans plus tôt, Florence et Daniel – qui ne souhaitaient pas condamner les photographies à un avenir de réserve – décident aujourd'hui de se séparer de l'intégralité de leur collection.

Ce catalogue nous invite à la découvrir et à la parcourir comme une promenade au travers d'entretiens sur des thèmes qui articulent le choix de ces collectionneurs engagés.

Aline Pujo
Neuflize OBC
Conservateur de la Collection Neuflize Vie

SCENE ARTISTIQUE FRANCAISE

ALINE

Vous êtes tous les deux membres actifs (Trésorier et Vice-Présidente) de L'ADIAF (association pour la Diffusion Internationale de l'Art Français), Prix Marcel Duchamp. Quelle est la nature de votre engagement par rapport à la scène artistique française ?

DANIEL ET FLORENCE

En plus de toute l'action menée avec d'autres collectionneurs privés – en particulier Gilles Fuchs Président de l'ADIAF, à titre privé nous sommes tous les deux à la commission de sélection de l'association Premier Regard qui assure la promotion de jeunes artistes français n'ayant jamais exposé dans des galeries. Cette association organise 5 expositions par an.

Dans notre collection de photographies, vous pouvez noter qu'il y a autant d'œuvres réalisées par des artistes français que d'œuvres réalisées par des artistes étrangers. Nous n'avons pas cherché à réaliser une parité exacte car nous regardons en tout premier lieu les œuvres mais nous sommes conscients aussi du rôle de soutien que nous pouvons apporter aux artistes.

Nous pensons que les artistes français ne sont pas reconnus à leur juste valeur sur les scènes artistiques internationales. Il n'y a qu'une petite dizaine d'artistes français qui échappent à cet oubli. Nous le déplorons régulièrement lors des Biennales ou autres grandes manifestations à l'étranger.

Le travail de Sophie Calle qui associe l'image à la narration autour d'un projet autobiographique met en scène beaucoup de textes, il pourrait donc être difficile à appréhender pour des étrangers or Sophie Calle est une artiste internationalement reconnue par la critique. Elle a représenté la France à la Biennale de Venise en 2007 mais elle a surtout su donner une dimension universelle à son propos. Chacun ou chacune peut se reconnaître ou s'approprier les histoires qu'elle raconte.

Dans les « Lumières » de Jean-Marc Bustamante comme chez Alain Bublex avec sa série des « Plug-in City » ou dans le « Masque » de Patrick Tosani, nous avons été sensibles à leur intérêt pour le volume et l'architecture. Nous remarquons que les œuvres qui frappent le plus l'imaginaire ou soulignent un espace donné, telles les photos de peintures dans des entrepôts abandonnés de Georges Rousse, nous séduisent beaucoup : peut-être sont elles en résonance avec les racines familiales de Daniel dont le grand-père maternel était Grand Prix de Rome et professeur d'architecture à Harvard…





•2•
Sophie CALLE (née en 1953)
LE DRAP, 1992
Tirage chromogénique, Diptyque. 40 x 40 cm. 154 x 90 cm (60,06 x 35,10 in.)
15 000 / 20 000 €



• 3 •
Jean-Marc BUSTAMANTE (né en 1951)
LUMIÈRE, 1991
Sérigraphie sur plexiglas. Numéroté « EA » au dos. 125,50 x 163 x 4,50 cm (48,95 x 63,57 x 1,76 in.)
Provenance : Galerie Nathalie Obadia, Paris. Exposition : Paris, CNP, « Jean-Marc Bustamante , Rétrospective de l'œuvre photographique », 1999
18 000 / 22 000 €



• 4 •
Jean-Marc BUSTAMANTE (né en 1951)
LUMIÈRE, 2003
Sérigraphie sur plexiglas. Numéroté « 1/5 » au dos. 140,50 x 198 x 4,50 cm (54,80 x 77,22 x 1,76 in.)
Provenance : Galerie Nathalie Obadia, Paris. Exposition : Venise, 50e Biennale de Venise, Pavillon Français, 2003
20 000 / 25 000 €



• 5 •
Suzanne LAFONT (née en 1949)
VOISINS 6, 2001
Sérigraphie sur PVC. Numéroté « 1/5 » au dos. 99 x 76 cm (38,61 x 29,64 in.)
Provenance : Galerie Anne de Villepoix, Paris
6000 / 8000 €



• 6 •
Natacha LESUEUR (née en 1971)
SANS TITRE, 2002
Tirage chromogénique contrecollé sur aluminium. Signé, titré, daté « 2002 »
et Numéroté « 1/5 » au dos. 150 x 69 cm (58,50 x 26,91 in.)
Provenance : Galerie Praz-Dellavalade, Paris
3000 / 4000 €



• 7 •
Patrick TOSANI (né en 1954)
MASQUE N° 2, 1998
Cibachrome-print sur diasec sur dibon
Signé, titré, daté « 1998 » et numéroté « 3/5 » au dos. 102 x 141 cm (39,78 x 54,99 in.)
Provenance : Galerie Emmanuel Perrotin, Paris
3000 / 4000 €



• 8 •

Georges ROUSSE (né en 1947)
MEZY, 2001
Cibachrome sur aluminium. Numéroté « 5/5 » au dos
163 x 125 cm (63,57 x 48,75 in.)
Provenance : Atelier de l'artiste
8000 / 12000 €



• 9 •

Georges ROUSSE (né en 1947)
SANS TITRE (NICE), 1983
Tirage chromogénique. 107 x 137 cm (41,73 x 53,43 in.)
Provenance : Galerie Le Chanjour, Nice. Galerie Nathalie Obadia, Paris
4000 / 5000 €



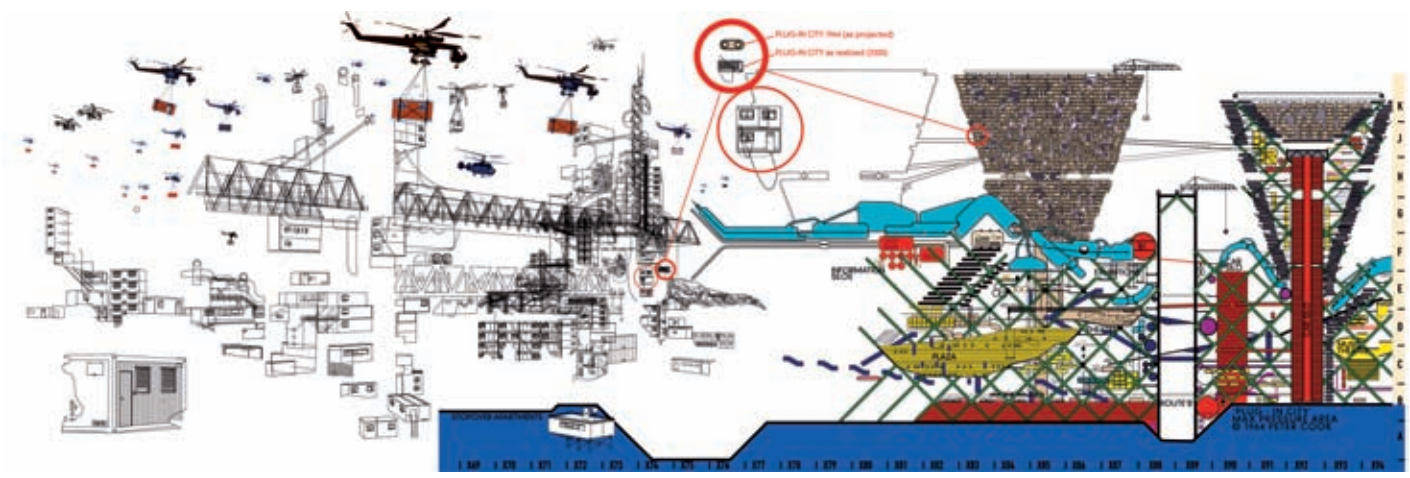
• 10 •

Alain BUBLEX (né en 1961)

PLUG-IN-CITY, 2000, EIFFEL-1, 2003

Epreuve chromagène laminée diasec sur aluminium. Signé et numéroté « 2/3 » au dos. 180 x 180 cm (70,20 x 70,20 in.) Provenance : Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris.
Expositions : Houston, Blaffer Gallery, The Art Museum of the University, « Plug-in City-Houston », 2005. North Adams, MassMOCA, « Plug-in City 2000 », 2003. Bibliographie : « L'art-fiction d'Alain Bublex », Damien Sausset in Connaissance des Arts, n° 655, décembre 2007, pp. 78 – 83 (ill.). « Qu'est-ce que l'art contemporain en France ? 100 artistes : Alain Bublex », Emmanuelle Lequeux in Beaux-Arts Magazine, Hors-Série 2006, pp. 44 - 45
« Plug-in City (2000) », catalogue d'exposition, éd. Blaffer Gallery, The Art Museum of the University, Houston, 2005.« Alain Bublex, chef de chantier », Mathieu Lis in Epok, n°36, mai 2003

10 000 / 15 000 €



• 11 •

Alain BUBLEX (né en 1961)

PLUG-IN-CITY, 2000, 2003

Epreuve chromagène laminée diasec sur aluminium. Signé et numéroté « 2/3 » au dos. 60 x 180,50 cm (23,40 x 70,40 in.)
Provenance : Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Paris. Expositions : Houston, Blaffer Gallery, The Art Museum of the University, « Plug-in City-Houston », 2005. North Adams, MassMOCA, « Plug-in City 2000 », 2003

8 000 / 12 000 €

PORTRAITS :
AU-DELA DU VISAGE

ALINE

Votre premier achat en 1975 fut le portrait de Catherine Deneuve par Man Ray : un visage icône sublimé par un grand artiste. Comment s'est déroulé ce premier passage à l'acte. Etait-ce le début de votre collection ?

DANIEL

J'ai connu Madame Man Ray par l'intermédiaire de Marion Meyer. Ce fut d'abord une rencontre de personnes avant d'être une rencontre avec l'art. Puis, j'ai aimé cette photographie réalisée par un monstre sacré, mettant en scène ses objets favoris en bois placés autour de la sublime Catherine Deneuve dont nous admirons tous la beauté. Il y a une évidence dans les portraits de Man Ray qui tient peut-être au fait qu'il réalisait ses portraits très vite, il ne faisait jamais poser son sujet plus de 10 minutes.

L'acquisition de ce portrait a marqué le début d'un intérêt, mais nous nous sommes vraiment mis à acheter Florence et moi, une dizaine d'années plus tard.

FLORENCE

A l'époque nous ne considérions pas que nous étions en train de constituer une collection !
Nous avons développé au fur et à mesure de visites d'expositions, de rencontres avec des artistes, de discussions avec des galeristes, un goût de plus en plus prononcé pour l'art contemporain. Ce sont des amis qui ont, les premiers, désigné nos choix comme une collection. Nous n'avions pas une stratégie ou d'obligations à remplir comme les musées.
Nous avons pu acheter comme bon nous semblait des œuvres fortes autour de quelques thèmes qui nous tiennent à cœur.

ALINE

Vous avez plus d'une trentaine de portraits dans votre collection, vos choix se déploient depuis des portraits de facture classique à des représentations du corps audacieuses comme le corps vieillissant de Coplans. Pourriez-vous dire comme Beaudelaire : « Un portrait ! Quoi de plus simple et de plus compliqué, de plus évident et de plus profond ? ».

DANIEL ET FLORENCE

Oui, nous nous intéressons autant aux élégants portraits de Jean-Baptiste Huynh ou Kimiko Yoshida qu'au projet que mène Roman Opalka. Sa quête de l'infini le pousse à peindre quotidiennement une suite des nombres (entiers) sur des tableaux et en fin de chaque journée à prendre une photo-portrait de lui. Ses autoportraits s'inscrivent dans une démarche plus philosophique. Les multiples approches pratiquées par les artistes nous ont appris à regarder la photographie autrement

John Coplans, est devenu artiste après avoir été critique d'art. Il a commencé son travail d'autoportrait à l'âge de 60 ans en choisissant de photographier son corps à l'opposé des canons classiques de la beauté et de la recherche actuelle du jeunisme dans une société où la vieillesse n'est pas appréciée !

De même, la manière obsessive dont Valérie Belin se fait l'écho de notre société, nous fascine. Nous l'avons suivie tout le long de son cheminement qui, de série en série, pose les questions de l'identité et de la beauté. Valérie joue sur les variations du réel et de l'artificiel. Nous avons composé avec son aide, une chaîne qui lie le mannequin débutant au mannequin de vitrine puis aux masques. Valérie Belin nous laisse voir, mais aussi deviner, ce qui se cache derrière un portrait.



•12•

MAN RAY (1890-1976)

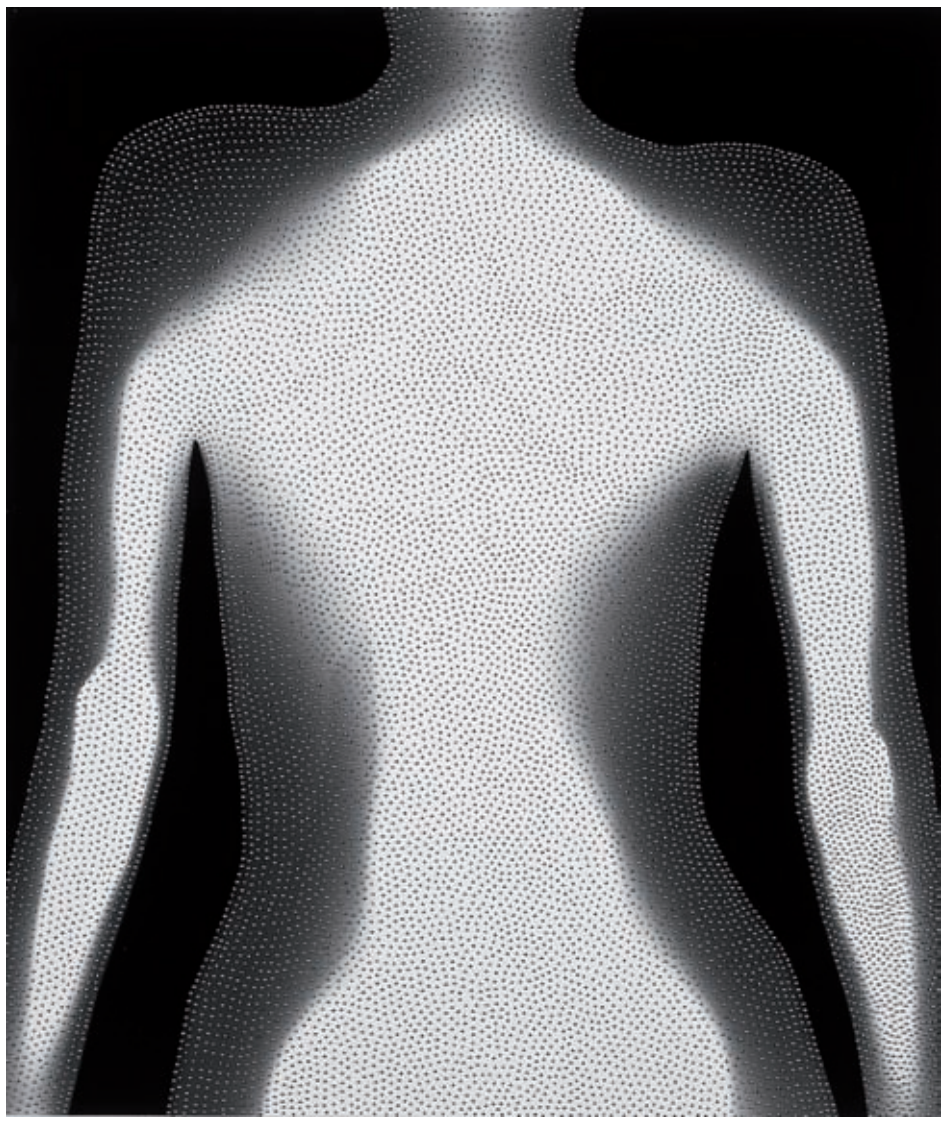
PORTRAIT DE CATHERINE DENEUVE, 1966

Tirage argentique. Cachet de l'artiste au dos. 27,50 x 27 cm (10,73 x 10,53 in.)

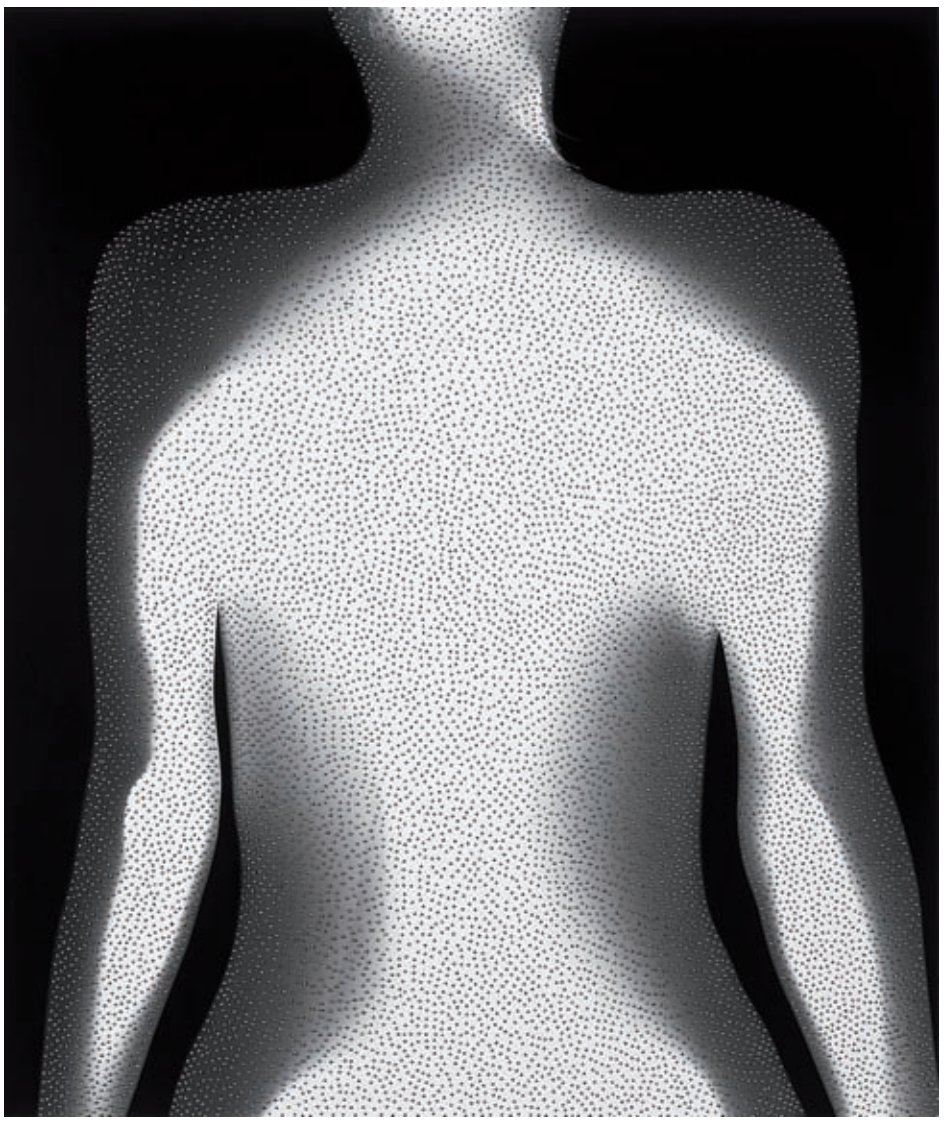
Provenance : Galerie Marion Meyer, Paris

Expositions : Fukui, Musée des Beaux-Arts de Fukui, Rétrospective «Man Ray», 11 juin - 11 juillet 2004,
Osaki, Musée de la ville d'Osaki, Rétrospective «Man Ray», 17 juillet - 5 septembre 2004,
Saitama, Musée d'Art Moderne de Saitama, Rétrospective «Man Ray», 11 septembre - 27 octobre 2004,
Yamanashi, Musée des Beaux-Arts de Yamanashi, Rétrospective «Man Ray», 3 novembre - 15 décembre 2004,
Tokushima, Musée des Beaux-Arts de Tokushima, Rétrospective «Man Ray», 15 janvier - 21 mars 2005.

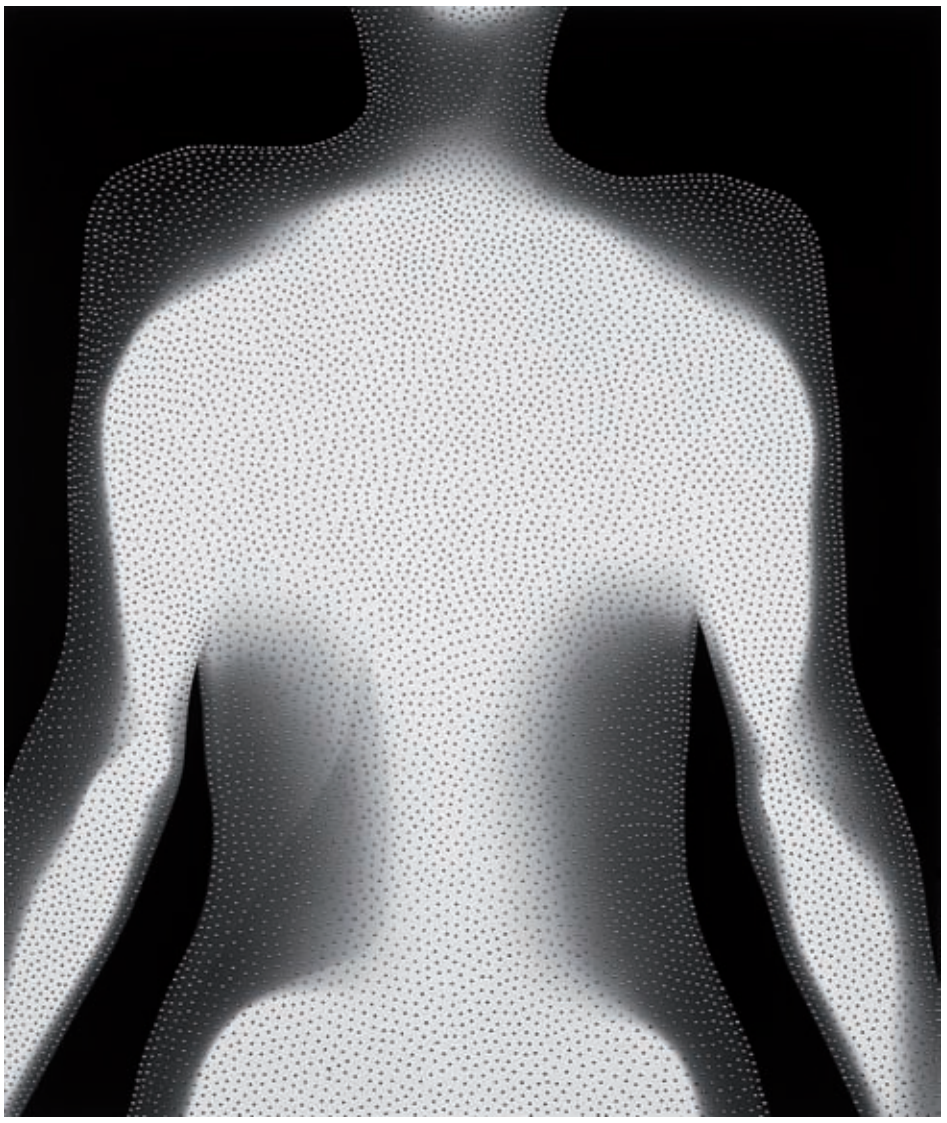
8 000 / 12 000 €



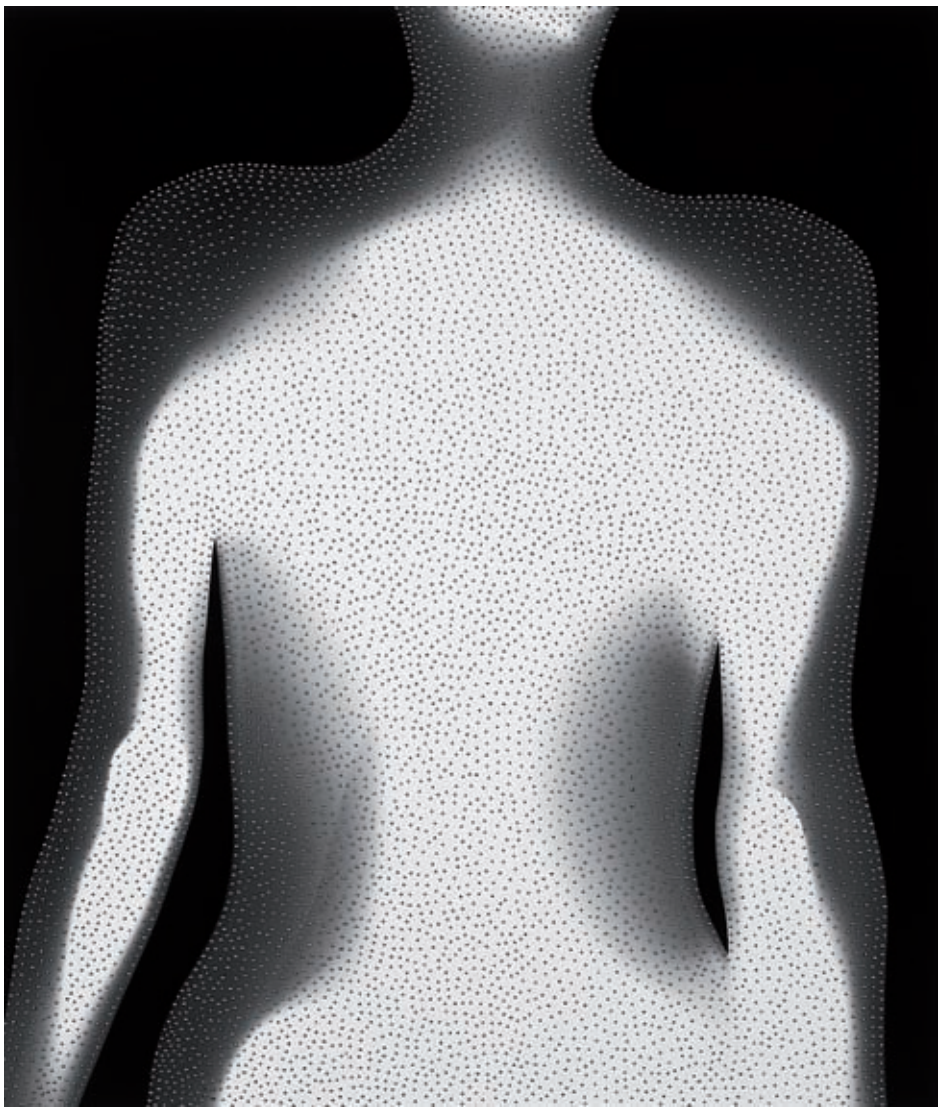
• 13 •
Henri FOUCAULT (né en 1954)
SATORI N° 5, 2003
Photogramme et épingles en inox. Pièce unique
58,50 x 49,50 cm (22,82 x 19,31 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Exposition : Venise, Palazzo Fortuny, «Satori», 11 juin - 6 novembre 2005
2000 / 2500 €



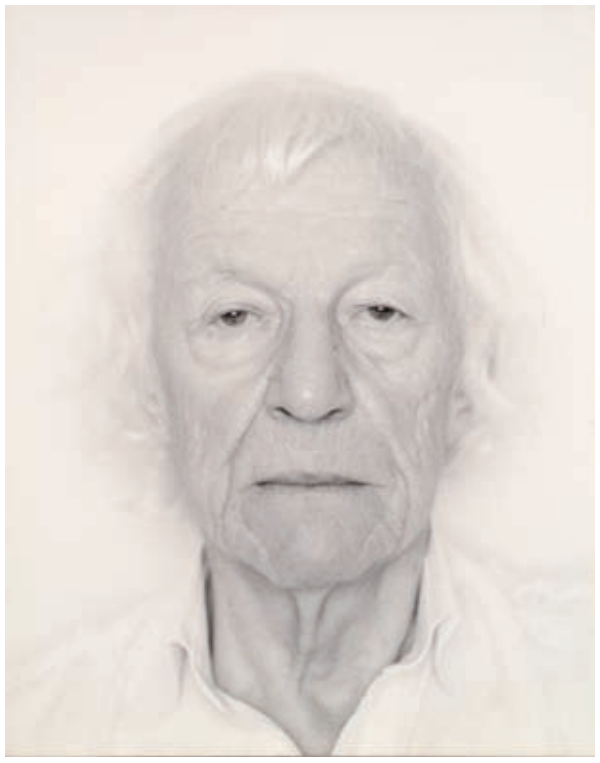
• 14 •
Henri FOUCAULT (né en 1954)
SATORI N° 6, 2003
Photogramme et épingles en inox. Pièce unique
58,50 x 49,50 cm (22,82 x 19,31 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Exposition : Venise, Palazzo Fortuny, «Satori», 11 juin - 6 novembre 2005
2000 / 2500 €



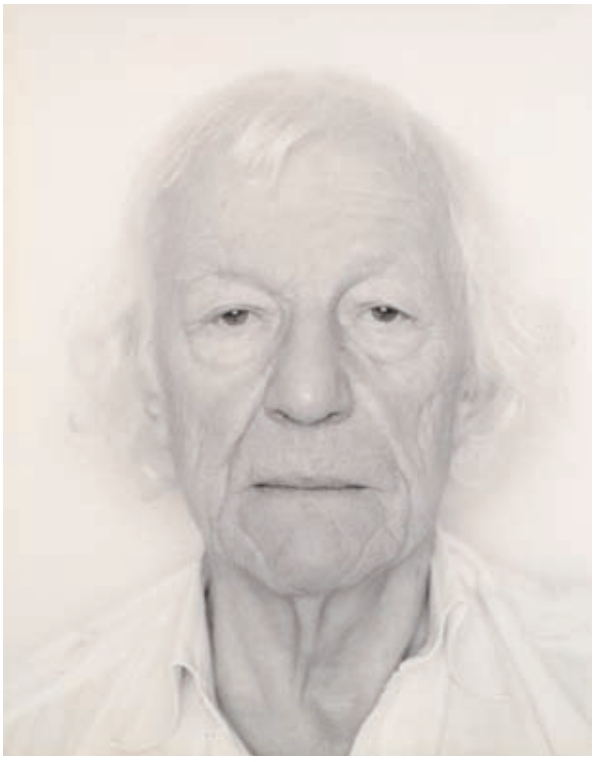
• 15 •
Henri FOUCAULT (né en 1954)
SATORI N° 7, 2003
Photogramme et épingles en inox. Pièce unique
58,50 x 49,50 cm (22,82 x 19,31 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Exposition : Venise, Palazzo Fortuny, «Satori», 11 juin - 6 novembre 2005
2000 / 2500 €



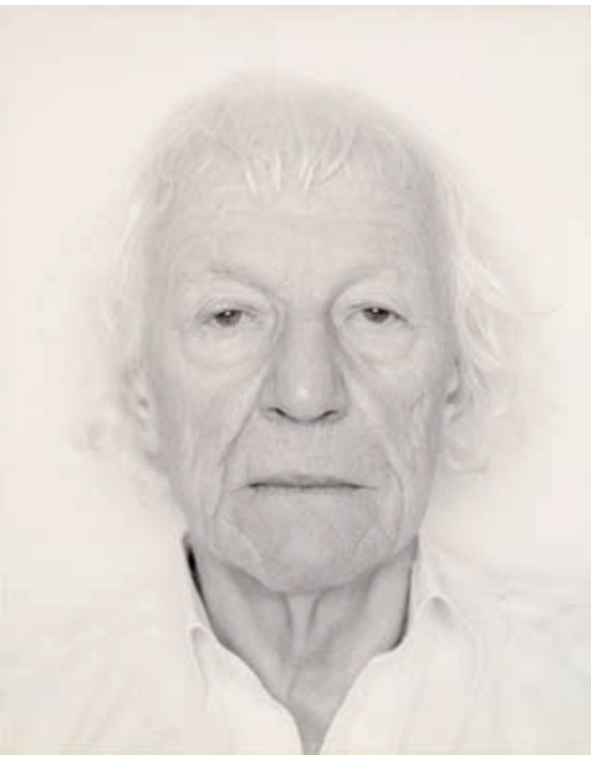
• 16 •
Henri FOUCAULT (né en 1954)
SATORI N° 8, 2003
Photogramme et épingles en inox. Pièce unique
58,50 x 49,50 cm (22,82 x 19,31 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Exposition : Venise, Palazzo Fortuny, «Satori», 11 juin - 6 novembre 2005
2000 / 2500 €



• 17 •
Roman OPALKA (né en 1931)
DÉTAIL, 51 25 197 (1), 1965
Photographie noir et blanc. Signée, titrée, datée « 1965 » au dos. 30 x 23,5 cm
Provenance : Galerie Praz-Delavallade, Paris
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 2004
4000 / 5000 €



• 18 •
Roman OPALKA (né en 1931)
DÉTAIL, 51 29 857 (2), 1965
Photographie noir et blanc. Signée, titrée, datée « 1965 » au dos. 30 x 23,5 cm
Provenance : Galerie Praz-Delavallade, Paris
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 2004
4000 / 5000 €



• 19 •
Roman OPALKA (né en 1931)
DÉTAIL, 51 35 113 (4), 1965
Photographie noir et blanc. Signée, titrée, datée « 1965 » au dos. 30 x 23,5 cm
Provenance : Galerie Praz-Delavallade, Paris
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 2004
4000 / 5000 €



• 20 •
John COPLANS (1920-2003)
SELF PORTRAIT (LYING FIGURE, HOLDING LEG, FOUR PANELS) SP 1790, 1990
Tirage argentique. Numéroté « 3/6 » au dos. 32 x 105,50 cm (12,48 x 41,15 in.)
Provenance : Galerie Anne de Villepoix, Paris
12000 / 15000 €



• 21 •
John COPLANS (1920-2003)
SP 6 89, HEEL, DARK SOLE, 1989
Tirage argentique. Numéroté « 6/9 » au dos. 76 x 95,50 cm (29,64 x 37,25 in.)
Provenance : Galerie Anne de Villepoix, Paris
4000 / 5000 €



• 22 •
William WEGMAN (né en 1943)
LEGS TROPPED, 1988
Polaroid. Signé et daté « 1988 » en bas à droite titré en bas au centre
70 x 55 cm (27,30 x 21,45 in.)
Provenance : Galerie Durand-Dessert, Paris
4000 / 5000 €



• 23 •
William WEGMAN (né en 1943)
SPEAKER, 1989
Polaroid. Signé et daté « 1989 » en bas à droite, titré en bas au centre
70 x 55 cm (27,30 x 21,45 in.)
Provenance : Galerie Durand-Dessert, Paris
4000 / 5000 €



• 24 •
William WEGMAN (né en 1943)
CHURCH, 1999
Polaroid. Signé et daté « 99 » en bas à droite titré en bas au centre
75 x 55 cm (29,25 x 21,45 in.)
Provenance : Galerie Durand-Dessert, Paris
4000 / 5000 €



• 25 •
William WEGMAN (né en 1943)
7, 1992
Polaroid. Signé et daté « 92 » en bas à droite, titré en bas au centre
74 x 54 cm (28,86 x 21,06 in.)
Provenance : Galerie Durand-Dessert, Paris
Exposition : Paris, Musée Bourdelle, « Animal », janvier 2000
4000 / 5000 €



• 26 •
Kimiko YOSHIDA (née en 1963)
LA MARIÉE MASACCIO-SAINT-SÉBASTIEN-AUTOPORTRAIT, 2003
Cibachrome-print sous diasec sur aluminium
Signé, titré, daté « 2003 » et numéroté « 2/8 » sur une étiquette portant le cachet de l'artiste
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
2000 / 2500 €



• 27 •
Kimiko YOSHIDA (née en 1963)
LA MARIÉE DIVINE EN LÉVITATION, AUTOPORTRAIT, 2003
Cibachrome print sous diasec sur aluminium
Signé, titré, daté « 2003 » et numéroté « 4/8 » au dos sur une étiquette portant le cachet de l'artiste
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
2000 / 2500 €



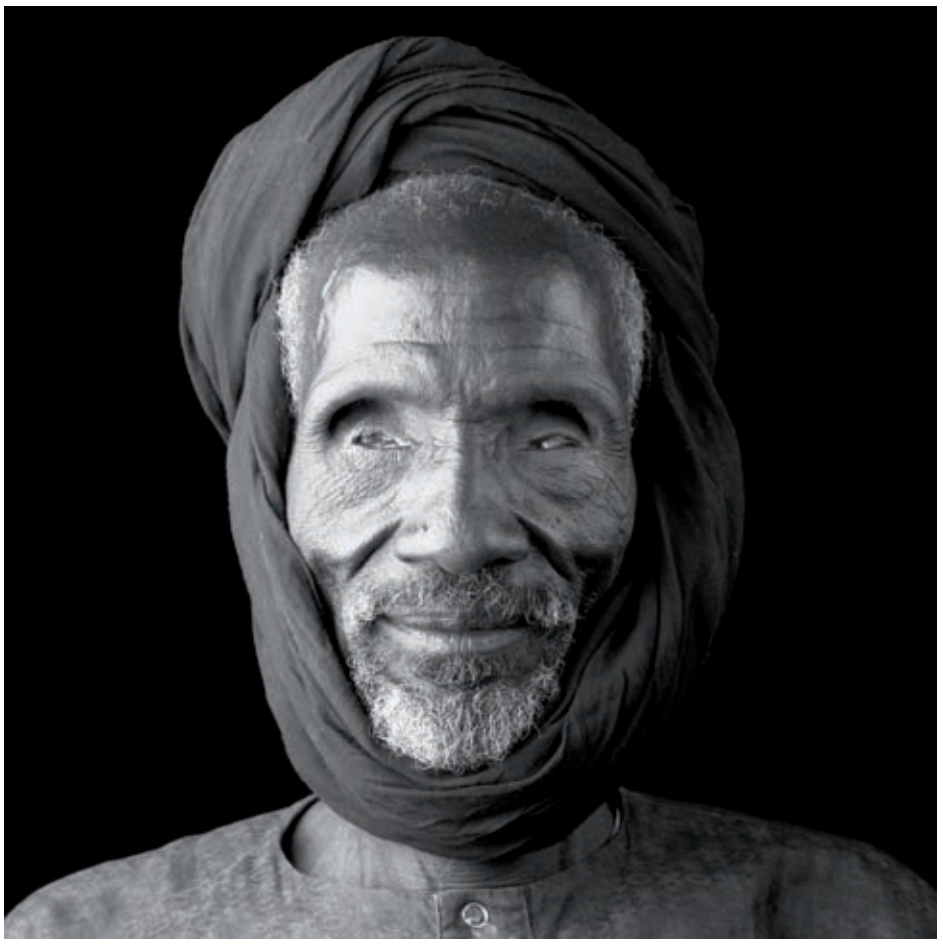
• 28 •
Kimiko YOSHIDA (née en 1963)
LA MARIÉE DIVINE EN ORAISON, AUTOPORTRAIT, 2003
Cibachrome-print sous diasec sur aluminium
Signé, titré, daté « 2003 » et numéroté « 4/8 » au dos sur une étiquette portant le cachet de l'artiste
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
2000 / 2500 €



• 29 •
Kimiko YOSHIDA (née en 1963)
LA MARIÉE VÉLASQUEZ, AUTOPORTRAIT, 2002
Cibachrome-print sous diasec sur aluminium
Signé, titré, daté « 2002 » et numéroté « 5/10 » au dos sur une étiquette portant le cachet de l'artiste
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
2000 / 2500 €



• 30 •
Kimiko YOSHIDA (née en 1963)
LA MARIÉE VEUVE, AUTOPORTRAIT 2001
Cibachrome-print sous diasec sur aluminium
Signé, titré, daté « 2001 » et numéroté « 2/10 » au dos sur une étiquette portant le cachet de l'artiste
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
2000 / 2500 €



• 31 •
Jean-Baptiste HUYNH (né en 1966)
MALI PORTRAIT XXII, 2003
Epreuve aux sels de chlorobromure d'argent. Signée, numérotée « 1/12 », cachet de l'atelier au dos
43 x 43 cm (16,77 x 16,77 in.)
Provenance : Galerie Marwan Hoss, Paris
1500 / 2000 €



• 32 •
Jean-Baptiste HUYNH (né en 1966)
MALI, PORTRAIT XXIII, 2003
Epreuve aux sels de chlorobromure d'argent. Signée, numérotée « 1/12 », cachet de l'artiste au dos
43 x 43 cm (16,77 x 16,77 in.)
Provenance : Galerie Marwan Hoss, Paris
1500 / 2000 €



• 33 •
Jean-Baptiste HUYNH (né en 1966)
MALI MAINS IV, 2003
Epreuve aux sels de chlorobromure d'argent. Signée, numérotée « 1/12 », cachet de l'artiste au dos
43 x 43 cm (16,77 x 16,77 in.)
Provenance : Galerie Marwan Hoss, Paris
1500 / 2000 €



• 34 •
Valérie BELIN (née en 1964)
MODÈLES I, (SANS TITRE), 2001
Epreuve gélatino-argentique. Signée, datée « 01/10/2001 » et numérotée « EA 1/2 » au dos. 100 x 80 cm (39 x 31,20 in.)
Provenance : Galerie Xippas, Paris
Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 181
3000 / 4000 €



• 35 •
Valérie BELIN (née en 1964)
MANNEQUINS, (SANS TITRE), 2003
Epreuve gélatino-argentique. Signée, datée « 14/01/2008 et numérotée « EA 1/2 » au dos. 100 x 80 cm (39 x 31,20 in.)
Provenance : Galerie Xippas, Paris
Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 205
3000 / 4000 €



• 36 •
Valérie BELIN (née en 1964)
FEMMES NOIRES, (SANS TITRE), 2001
Epreuve gélatino-argentique. Signée, datée « 01/08/2001 » et numérotée « EA 1/2 » au dos. 100 x 80 cm (39 x 31,20 in.)
Provenance : Galerie Xippas, Paris
Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 155
3000 / 4000 €



• 37 •
Valérie BELIN (née en 1964)
MASQUES, (SANS TITRE), 2004
Epreuve gélatino-argentique. Signée, datée « 01/01/2004 » et numérotée « 1/5 » au dos
100 x 80 cm (39 x 31,20 in.). Provenance : Galerie Xippas, Paris
Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin »,
1er septembre-26 novembre 2007. Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 233
3 000 / 4 000 €



• 38 •
Valérie BELIN (née en 1964)
MASQUES, (SANS TITRE), 2004
Epreuve gélatino-argentique. Signée, datée « 01/01/2004 » et numérotée « 1/5 » au dos
100 x 80 cm (39 x 31,20 in.). Provenance : Galerie Xippas, Paris
Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 235
3 000 / 4 000 €



• 39 •
Valérie BELIN (née en 1964)
MODELES II, (SANS TITRE), 2006
Encre pigmentaire sur papier. Signé, daté « 01/01/2006 » et numéroté « 5/6 » au dos. 123,50 x 99 cm (48,17 x 38,61 in.)
Provenance : Galerie Xippas, Paris. Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008. Lausanne, Musée de L'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 273
10 000 / 15 000 €



• 40 •
Valérie BELIN (née en 1964)
METISSES , (SANS TITRE), 2006
Encre pigmentaire sur papier. Signé, daté « 01/07/2006 » et numéroté « 1/6 » au dos. 123,50 x 99 cm (48,17 x 38,61 in.)
Provenance : Galerie Xippas, Paris. Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, reproduit p. 281
10 000 / 15 000 €

DE L'ABSENCE AUX VANITES

ALINE

Les œuvres reproduites dans les pages à venir ont fait l'objet d'une exposition de la Fondation en 2004 «Artéfacts, la vie secrète des choses» qui cherchait à rendre compte de la puissance de la présence des objets. Dans les œuvres de Jean-Luc Vilmouth, Yuki Onodéra ou Candida Höfer la présence humaine flotte autour de mobilier ou de dispositif vidé de leurs acteurs.

DANIEL ET FLORENCE

Oui, la disparition du corps est un fil conducteur que l'on retrouve dans bon nombre de nos choix. Ces œuvres possèdent une charge affective qui nous touche, elles suggèrent la présence d'une vie humaine proche mais invisible. Les photos de sièges vides sont le signe de l'absence et pourtant ces photos sont aussi fortes que des portraits humains.

Nous avons produit pour cette exposition des œuvres de Jean-François Brun, Rip Hopkins et Gotscho. Leur démarche nous a plu car elle modifie le point de vue que l'on porte sur les objets. Il y a de l'ironie mais aussi de l'étrangeté, un autre point de vue sur le monde. Gotscho, par exemple, construit un langage à plusieurs niveaux de lecture : ses photos sont aussi séduisantes qu'inquiétantes.

Nous avions accroché « Wedding 3 » dans notre chambre et jamais nous ne nous sommes lassés de contempler cette étreinte de robes de mariées : un monde étrange et onirique!

Dans l'œuvre de Jean Luc Vilmouth, le public est invité à regarder une chaise réelle et photographiée (vues sur une chaise) mais aussi à adopter sa vision (vues depuis une chaise). Ce double point de vue « augmente » pour reprendre la formule de Vilmouth les significations possibles. C'est ce qui nous plaît dans l'art : une autre lecture des choses.

Nous aimons aussi beaucoup les petits formats chez Candida Höfer, dans « Schloss schönbrunn Wien 1 » la douceur de la lumière, le raffinement des couleurs donne une poésie magnifique à cette mise en scène. Le romantisme de la table sous cloche est enveloppé d'un total mystère !

ALINE

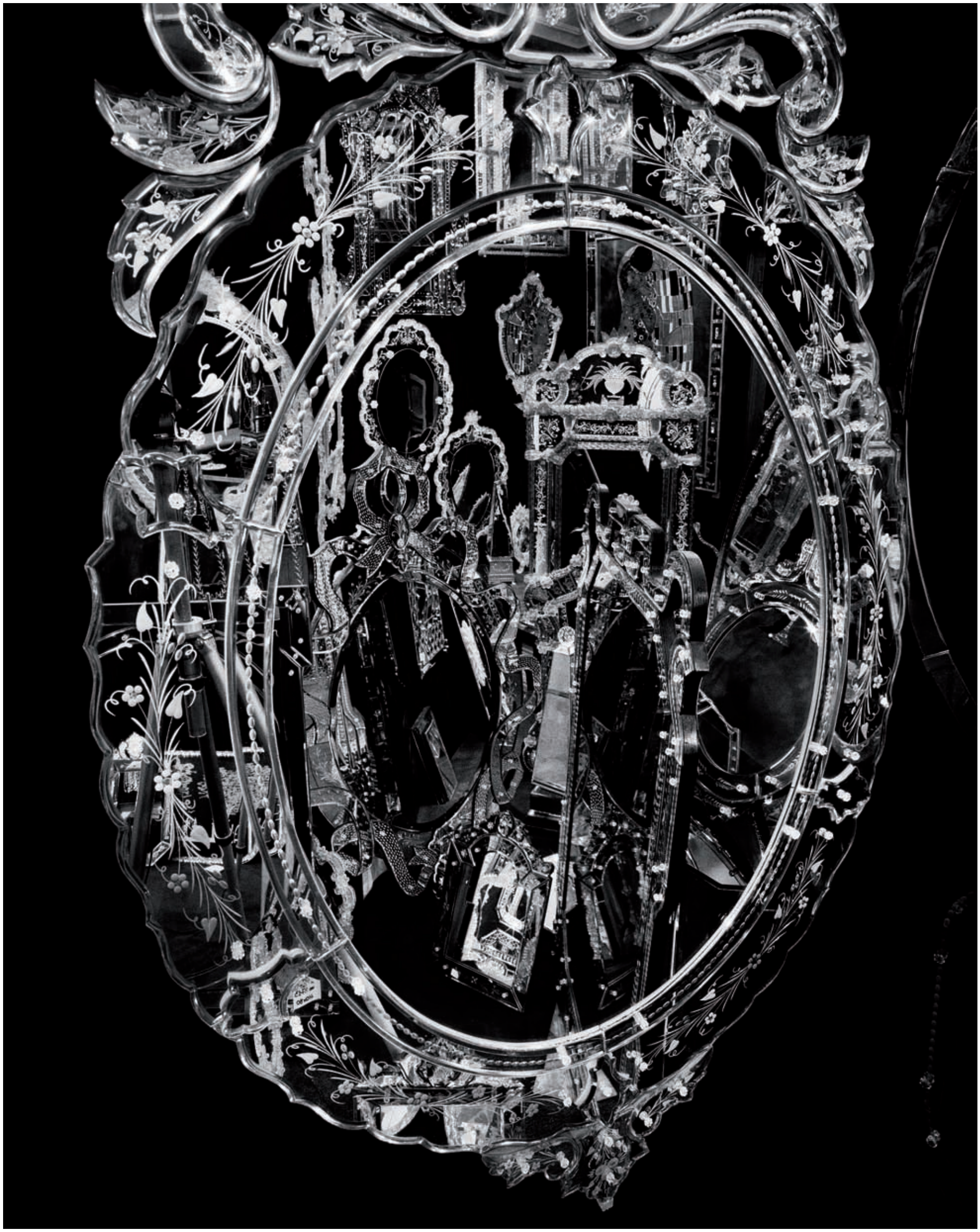
Comme un prolongement à l'absence du corps dans les œuvres que vous venez d'évoquer, on trouve également dans votre collection un intérêt marqué pour les Vanités

DANIEL ET FLORENCE

En réalité notre collection de dessins est encore plus orientée autour des Vanités. C'est un sujet passionnant et récurrent qui marque toute l'histoire de l'art.
Nous trouvons fascinant de voir l'intérieur de notre corps, ce que l'œil ne peut voir dans la réalité. C'est troublant de voir un morceau de corps – comme un crâne – qui devient un objet mystérieux et presque irréel.

Jim Dine, par exemple, incorpore des mots ou des fragments de phrase énigmatiques comme des bouts de rêve dans ses autoportraits. Il intègre ses poèmes dans ses œuvres qui deviennent des photo-peinture-poésie. C'est une conception romantique de l'art qui nous plaît beaucoup!

Nous aimons aussi ce qui est dérangeant ! Pour « First casting for Milo » de Joël Peter Witkin, c'est une infirme qui a accepté de poser pour lui avec beaucoup de dignité. La beauté peut être dramatique, elle nous rappelle la fragilité de notre propre corps.



• 41 •

Valérie BELIN (née en 1964)

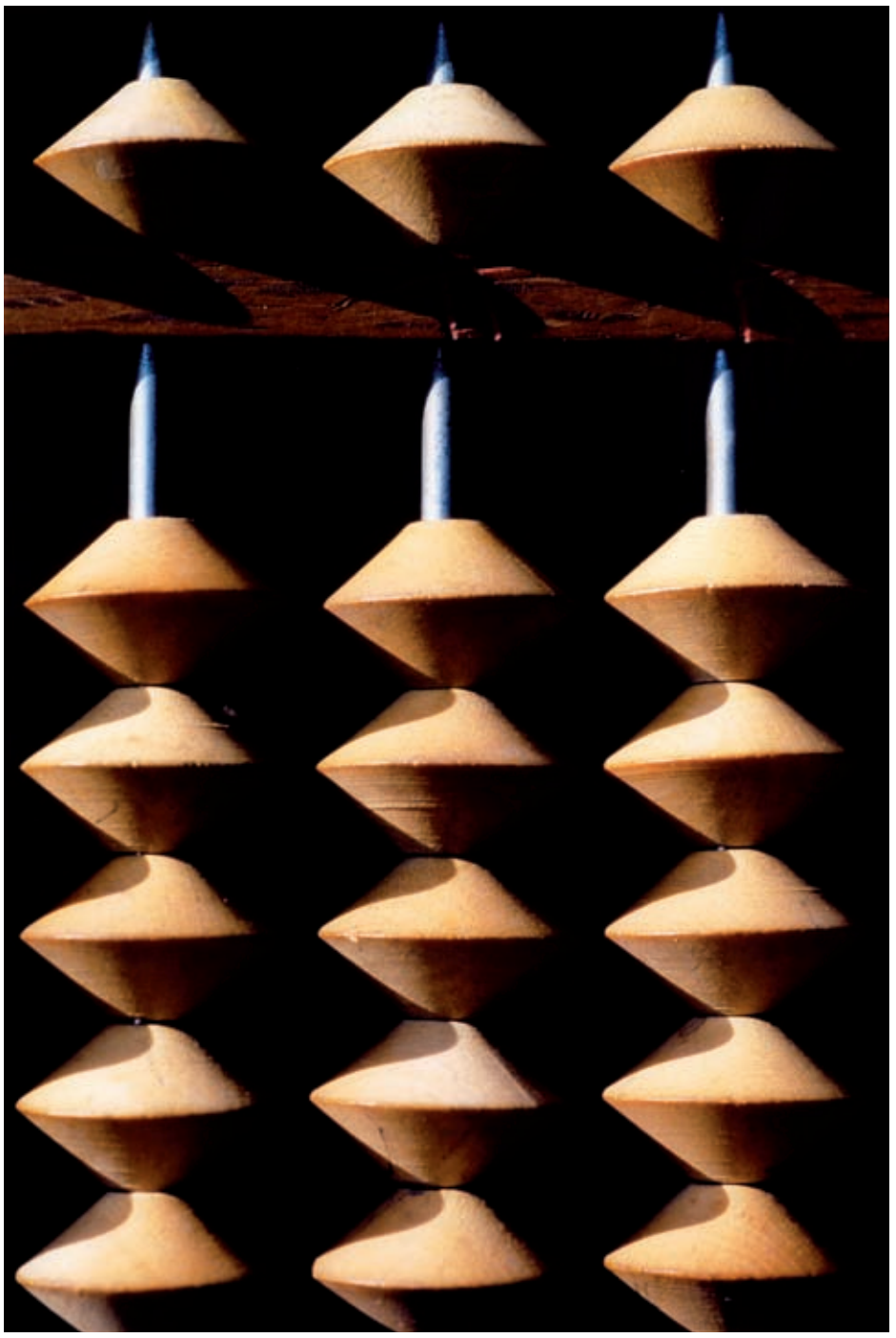
VENISE II (SANS TITRE), 1997

Epreuve gelatino-argentique. Signée, datée « 08/07/1997 » et numérotée « 3/3 » au dos. 103 x 78,50 cm (40,17 x 30,62 in.)

Provenance : Galerie Xippas, Paris

Expositions : Amsterdam, Huis Marseille, Museum for Photography, « Valérie Belin », 1er septembre-26 novembre 2007
Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Valérie Belin », 9 avril-8 juin 2008
Lausanne, Musée de l'Elysée, « Valérie Belin », 6 novembre 2008-4 janvier 2009, un exemplaire similaire reproduit p. 59

8000 / 12000 €



• 42 •

Jean-François BRUN (né en 1953)
BOULES NUMÉRIQUES, 2004

Tirage couleur sur papier montage diasec. 118 x 76 cm (46,02 x 29,64 in.)
Provenance : Atelier de l'artiste. Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Artéfacts, La vie secrète des choses » 23 septembre - 12 décembre 2004, reproduit p. 13
1500 / 2000 €



• 43 •

Rip HOPKINS (né en 1972)
PLACE DE L'INDEPENDANCE DE L'OUZBÉKISTAN, 2002

Tirage lambda contrecollé sur aluminium. Signé, titré, daté « 05-08-2002 », numéroté « 1/3 » et dédicacé au dos. 100 x 120 cm (39 x 46,80 in.)
Provenance : Atelier de l'artiste
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Artéfacts, la vie secrète des choses » 23 septembre - 12 décembre 2004
1500 / 2000 €



• 44 •

Jean-Luc VILMOUTH (né en 1952)

VUES D'UNE CHAISE, 1986

Chaise en bois et 24 tirages chromogéniques

Dimension de la chaise : 83 x 36,5 x 37 cm. Photo : 35 x 35,50 cm chacune

Provenance : Atelier de l'artiste

Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Artéfacts, la vie secrète des choses » 23 septembre - 12 décembre 2004

12 000 / 15 000 €



• 45 •
Yuki ONODERA (née en 1972)
PORTRAIT DE FRIPES N° 5, 1994
Tirage argentique. Numéroté « 10/15 » au dos
42 x 42,50 cm (16,38 x 16,58 in.)
Provenance : Galerie RX, Paris
2500 / 3000 €



• 46 •
Yuki ONODERA (née en 1972)
PORTRAIT DE FRIPES N° 12, 1994
Tirage argentique. Signé, titré, daté « 1994 » et numéroté « 3/15 » au dos
42 x 42,50 cm (16,38 x 16,58 in.)
Provenance : Galerie Laage-Salomon, Paris. Galerie RX, Paris
2500 / 3000 €



• 47 •
Yuki ONODERA (née en 1972)
PORTRAITS DE FRIPES N° 3, 1994
Tirage argentique. Signé, titré, daté « 1994 » et numéroté « 4/15 » au dos
42 x 42,50 cm (16,38 x 16,58 in.)
Provenance : Galerie RX, Paris
2500 / 3000 €



• 48 •
Yuki ONODERA (née en 1972)
C.V.N.I. B-1, 1998
Tirage argentique. Signé, titré, daté « 1998 » et numéroté « 1/5 » au dos
103,50 x 72 cm (40,37 x 28,08 in.)
Provenance : Galerie RX, Paris
3000 / 4000 €



• 49 •

Candida HÖFER (née en 1944)

SCHLOSS SCHÖNBRUNN WIEN I, 1996

Tirage chromogénique. Numéroté « 6/6 » au dos. 38 x 38 cm (14,82 x 14,82 in.)

Provenance : Galerie Laage-Salomon, Paris

Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Artéfacts, la vie secrète des choses » 23 septembre - 12 décembre 2004

Un certficat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

6 000 / 8 000 €



• 50 •
GOTSCHO (né en 1945)
SYNDROME CENDRILLON, 2003
Tirage chromogénique sur plexiglas. Numéroté « 1/3 » au dos. 185,50 x 123 cm (72,35 x 47,97 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Artéfacts, la vie secrète des choses »
23 septembre - 12 décembre 2004, reproduit p. 25
3000 / 4000 €



• 51 •
GOTSCHO (né en 1945)
WEDDING 3, 1993
Tirage chromogénique sur aluminium
Numéroté « 2/3 » au dos. 180 x 122 cm (70,20 x 47,58 in.). Provenance : Atelier de l'artiste
3000 / 4000 €



• 52 •
Eric POITEVIN (né en 1961)
LE CERF, 2007
Tirage chromogénique sur aluminium
80 x 142 cm (31,20 x 55,38 in.)
Provenance : Galerie Baronian-Francey, Bruxelles
8 000 / 12 000 €



• 53 •
Eric POITEVIN (né en 1961)
SANS TITRE, 2002
Tirage chromogénique sur aluminium
62 x 62 cm (24,18 x 24,18 in.). Provenance : Édition ADIAF, Paris
1200 / 1500 €



• 54 •
Eric POITEVIN (né en 1961)
SANS TITRE, 2003
Tirage chromogénique sur aluminium.
Numéroté « 3/3 » au dos. 220 x 181 cm (85,80 x 70,59 in.)
Provenance : Galerie Baronian-Francey, Bruxelles
8 000 / 12 000 €



• 55 •
Glyn ANTLE-TRAPNELL (née en 1967)
«LIGHT IS UNNOTICED», «HOUSE UNLEASHED» 2003
Tirage lithographique numérique sur papier Arche
Signé, titré et daté « May 2003 » au dos respectivement sur une étiquette. 40 x 40 cm (15,60 x 15,60 in.)
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain,
« Eloge de l'immobilité et du silence », 26 mai - 7 septembre 2003, reproduit p. 16
1500 / 2500 €



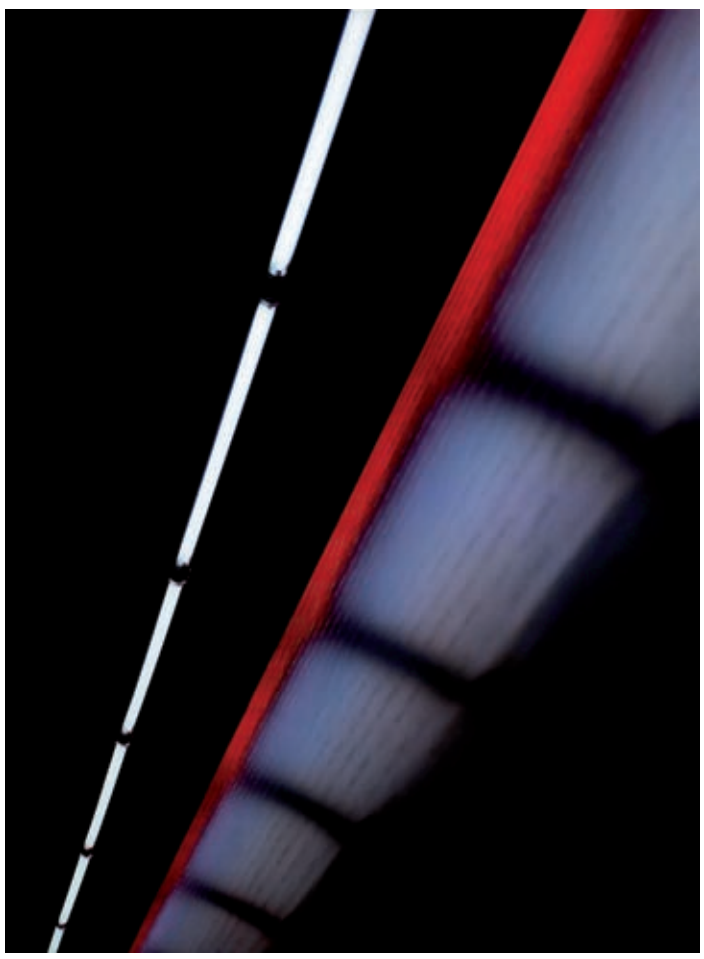
• 55BIS •
Glyn ANTLE-TRAPNELL (née en 1967)
«LIGHT IS UNNOTICED», «HOUSE UNLEASHED» 2003
Tirage lithographique numérique sur papier Arche
Signé, titré et daté « May 2003 » au dos respectivement sur une étiquette. 40 x 40 cm (15,60 x 15,60 in.)
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain,
« Eloge de l'immobilité et du silence », 26 mai - 7 septembre 2003, reproduit p. 16
1500 / 2500 €



• 56 •
Pascal PINAUD (né en 1964)
TEST ART O1P, 1997
Tirage chromogénique sur aluminium et armature en acier galvanisé
150 x 100 x 3 cm (58,50 x 39 x 1,17 in.)
Provenance : Galerie Nathalie Obadia, Paris
3000 / 4000 €



• 57 •
Xavier ZIMMERMANN (né en 1966)
PAYSAGE FRANÇAIS 1-A, 2004
Cibachrome-print sur aluminium
Signé, titré, daté « 2004 » et numéroté « 1/3 » au dos. 125 x 150 cm (48,75 x 58,50 in.)
Provenance : Galerie Polaris, Paris
3000 / 4000 €



• 58 •
Arnaud de GRAMONT (né en 1960)
08116, 2008
Tirage numérique sous plexiglas brillant
Signé, daté « 2008 » et numéroté « 1/3 » au dos. 120 x 90 cm (46,80 x 35,10 in.)
Provenance : Galerie Pierre Bergé, Bruxelles
1500 / 2000 €



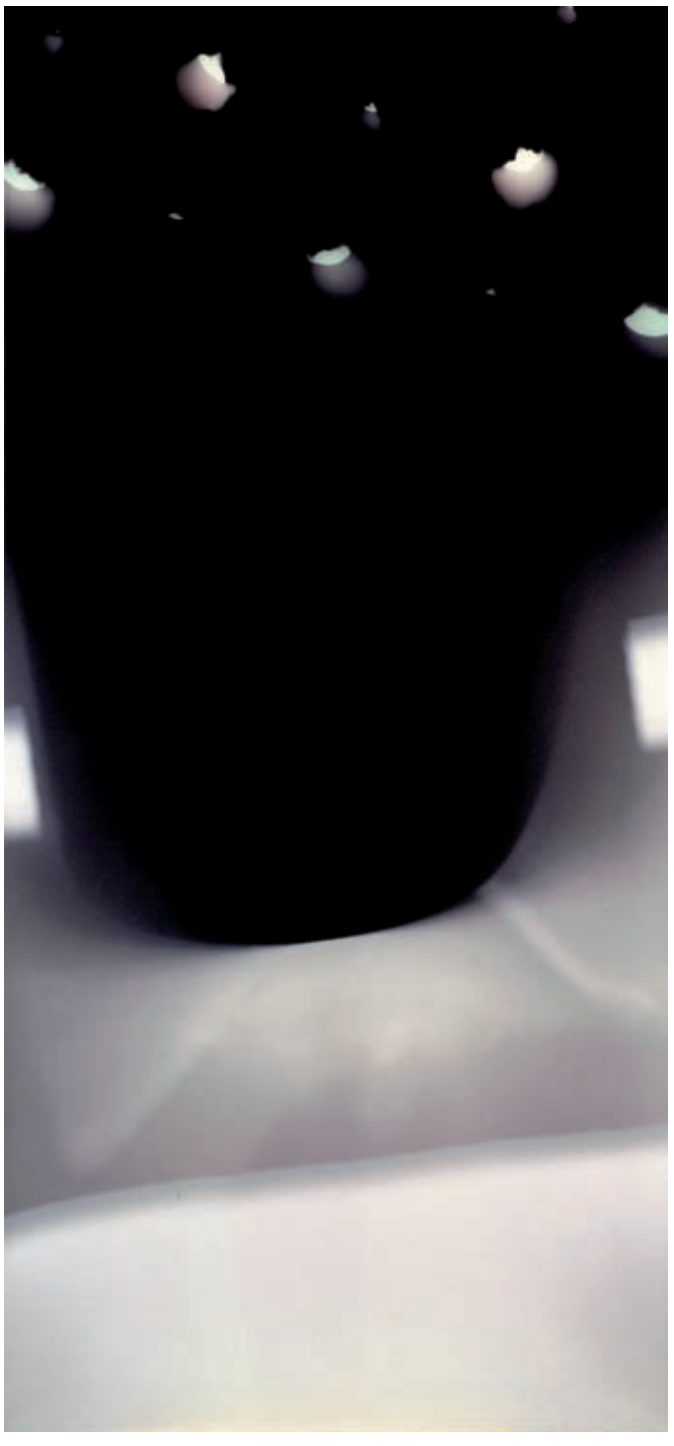
• 59 •
Patrick BAILLY-MAITRE-GRAND (né en 1945)
LA MÈCHE, (SÉRIE LES VANITÉS), 1999
Tirage chromogénique sur carton
Signé, titré, daté « 1999 » et numéroté « 2/10 » au dos
60 x 60 cm (23,40 x 23,40 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Expositions : Nancy, Espace Poirel, Galerie Henry Bussière,
« Pourquoi faites-vous cette tête là », 25 janvier-31 mars 2001,
Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain,
« Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 2004
1500 / 2000 €



• 60 •
Patrick BAILLY-MAITRE-GRAND (né en 1945)
SANS TITRE, (SÉRIE LES VANITÉS), 1999
Tirage argentique sur carton
Signé, titré, daté « 1999 » et numéroté « 2/10 » au dos
60 x 60 cm (23,40 x 23,40 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Expositions : Nancy, Espace Poirel, Galerien Henry Bussière
« Pourquoi faites-vous cette tête là », 25 janvier-31 mars 2001,
Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain,
« Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 2004
1500 / 2000 €



• 61 •
Patrick BAILLY-MAITRE-GRAND (né en 1945)
SANS TITRE, (SÉRIE LES VANITÉS), 1999
Tirage argentique contrecollé sur carton
Signé, titré, daté « 1999 » et numéroté « 1/10 » au dos
60 x 60 cm (23,40 x 23,40 in.)
Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain,
« Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 200
1500 / 2000 €



• 62 •
Peter CLEUTJENS (né en 1967)
KOEMPEL, 2001
Impression jet d'encre sur toile. Édition de 3 exemplaires
160 x 75 cm (62,40 x 29,25 in.)
Provenance : Atelier de l'artiste
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain,
« Eloge de l'immobilité et du silence », 26 mai - 7 septembre 2003
1500 / 1800 €



• 63 •
Evelyne KOEPPEL (née en 1969)
STILL LIFE, 2003
Tirage lamda sur dibond. Numéroté « 1/5 » au dos
On y joint une vidéo montrant le processus de création de la photographie. 76 x 104 cm (29,64 x 40,56 in.)
Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Eternelles Vanités », 10 juin - 5 septembre 2004,
reproduit p. 25
Provenance : Atelier de l'artiste
1500 / 2000 €



• 64 •

Joël-Peter WITKIN (né en 1939)

FIRST CASTING FOR MILO, 2003

Tirage argentique. Signé du monogramme « JPW » en bas à droite, numéroté « 1/12 » au dos

83 x 62,50 cm (32,37 x 24,38 in.)

Provenance : Galerie Baudoin Lebon, Paris

4000 / 5000 €



• 65 •
Javier PEREZ (né en 1968)
SANS TITRE (SPINE IV), 2006
Impression digitale manuelle. Signée au dos et numérotée « 1/5 »
51 x 35 cm (19,89 x 13,65 in.)
Provenance : Galerie Claudine Papillon, Paris
3000 / 4000 €



• 66 •
Jim DINE (né en 1935)
SPIRIT 2e VERSION, 1999
Impression jet d'encre sur toile
Signée, titrée, datée « 1999 » et numérotée « 2/3 » au dos. 175 x 122 cm (68,25 x 47,58 in.)
Provenance : Pace/Macgill Gallery, New York. Galerie Daniel Templon, Paris
15 000 / 20 000 €



• 67 •
Esko MÄNNIKÖ (né en 1959)
ARNE, 2000
Cibachrome-print encadré par l'artiste
Signé, titré et numéroté « 5/20 » au dos. 61 x 51 cm (23,79 x 19,89 in.)
Provenance : Galerie Rodolphe Janssen, Bruxelles
3000 / 4000 €



• 68 •
Esko MÄNNIKÖ (né en 1959)
BETULA PENDULA, 2000
Cibachrome-print encadré par l'artiste
Signé, titré et numéroté « 3/20 » au dos. 51,50 x 40 cm (20,09 x 15,60 in.)
Provenance : Galerie Nordenhake, Berlin. Galerie Rodolphe Janssen, Bruxelles
3000 / 4000 €



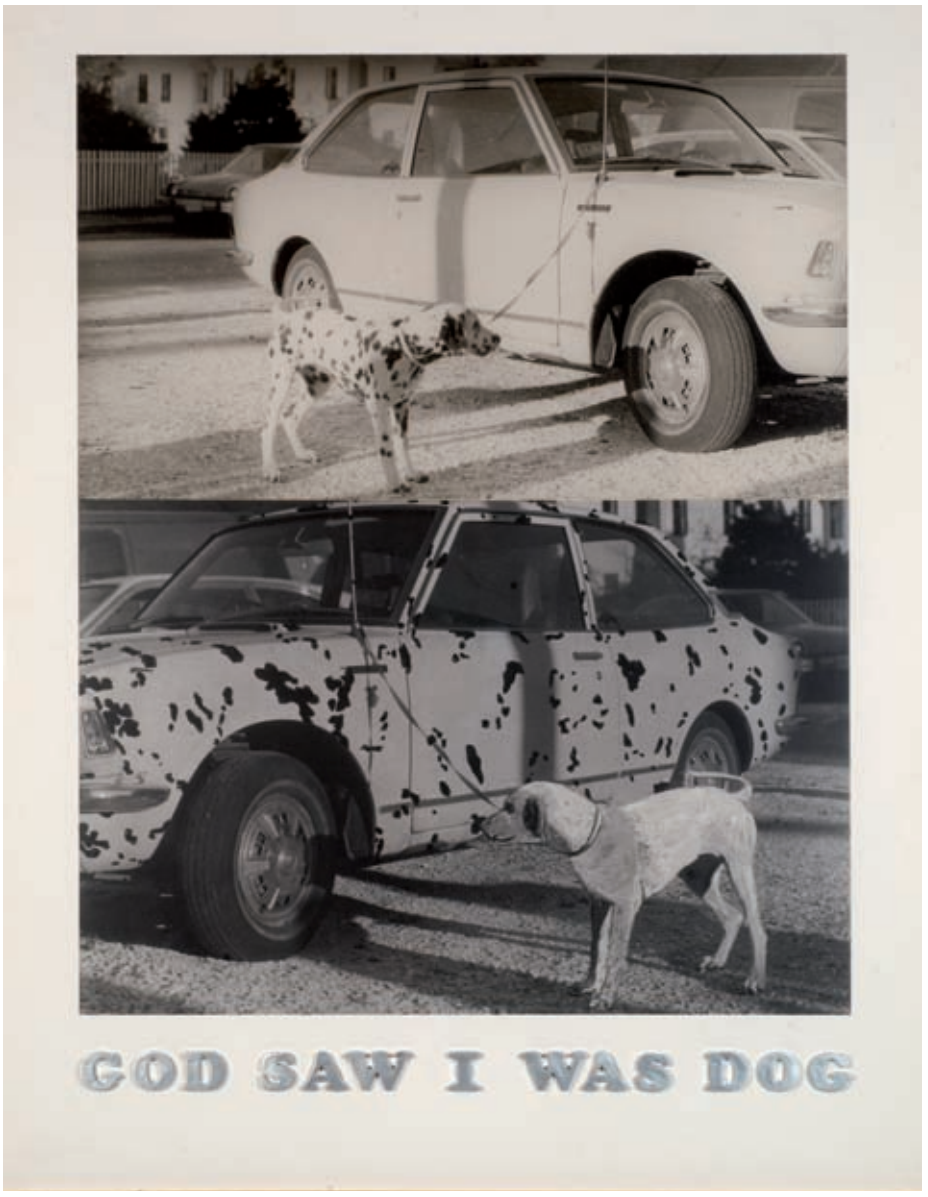
• 69 •
Jean-Luc MOULÈNE (né en 1955)
FIGUES, 18 SEPTEMBRE 1990 (N°6/7),
SÉRIE DE 7 : SITUATION 00 DITE NOYAU DUR, 1992
Cibachrome sur aluminium. Numéroté « 3/5 » au dos. 37,50 x 48 cm (14,63 x 18,72 in.)
Provenance : Galerie Anne de Villepoix, Paris
3000 / 4000 €



• 70 •
Jean-Luc MOULÈNE (né en 1955)
04 07 1996 OS, 1997
Cibachrome sur plexiglas. Numéroté « 1/5 » au dos. 90 x 110 cm (35,10 x 42,90 in.)
Provenance : Galerie Anne de Villepoix, Paris
5000 / 7000 €



• 71 •
Vik MUNIZ (né en 1961)
LAUGHTER, (GIRL WITH SKULL), 1997
Photographie en noir et blanc. Signée, datée « 1997 » et numérotée « 19/25 » au dos. 46,50 x 57 cm (18,14 x 22,23 in.)
Provenance : Galerie Daniel Templon, Paris
6000 / 8000 €



• 72 •
Peter HUTCHINSON (né en 1930)
GOD SAW I WAS DOG, 1974
Tirage argentique sur carton et lettres en bois peint
Titré en bas au centre. 121 x 93 cm (47,19 x 36,27 in.)
Provenance : Holly Solomon Gallery, New York. Galerie Hadrien Thomas, Paris
5000 / 7000 €



• 73 •
Antoni MIRALDA (né en 1942)
ESSAI D'AMÉLIORATION V, 1969-1970
Photographie noir et blanc. Signée et numérotée « 2/7 » au dos. 50 x 60 cm (19,50 x 23,40 in.)
Provenance : Galerie de France, Paris. Exposition : Paris, Galerie de France, « Miralda », 13 septembre-15 novembre 1997
800 / 1200 €

LE TEMPS SUSPENDU

ALINE

Dans notre cheminement à travers votre collection, nous abordons un groupe d'œuvres dont on pourrait dire qu'elles incarnent un temps suspendu soit que l'image porte en elle le souvenir d'une performance, soit qu'il s'agisse d'un arrêt sur image qui concentre un film ou une vidéo. Deux figures majeures de l'art de la performance, Marina Abramovic et Dieter Appelt, connus pour la radicalité de leur travail se trouvent ici. Ils mettent leurs corps à l'épreuve en poussant sa résistance jusqu'aux limites de son endurance. Comment vous-êtes vous intéressés aux performances ?

DANIEL ET FLORENCE

Aujourd'hui, les artistes ont souvent une démarche protéiforme, allant de la performance, à la vidéo en passant par le dessin. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes toujours intéressés à toutes les expressions artistiques. Marina Abramovic, nous impressionne car elle se met réellement en danger au cours de ses performances, mais sa discipline lui permet de dépasser la peur ou la douleur, pour atteindre d'après elle « une libération des forces mentales » tout en gardant ce grand sens de l'ironie qui la caractèrise, tellement évidente dans cette photographie du « Stromboli ».

Chez Dieter Appelt le discours des années 70 lié à la situation de l'Allemagne de l'Est est plus politique, même si c'est avec son corps qu'il s'exprime. Sur cette photo, son visage enduit de terre, les yeux hermétiquement clos, son corps devient alors une métaphore du refus et de la résistance.

Lors d'un voyage en Chine nous avons été amenés à visiter des ateliers d'artistes grâce à un ami spécialiste de l'art chinois et nous avons été frappés par ce même engagement. Tous les portraits de Ningde Wang montrent des personnages posant les yeux fermés face aux autres. La performance permet certainement aux artistes d'exprimer ce que la censure ne leur laisse pas dire autrement.

ALINE

Dans la préface d'une de vos expositions de la Fondation, 'Eloge de l'immobilité et du silence', vous écriviez : «A regarder ces œuvres (…) comment ne pas s'interroger sur leur volonté de parler d'un monde poétique (…) un monde qui s'arrêterait un instant pour nous laisser le temps de regarder et de méditer.» Diriez-vous ceci des œuvres de Shirin Neshat ou Lorna Simpson qui prolongent le médium cinématographique par leurs photographies conçues comme un fragment du récit ?

DANIEL ET FLORENCE

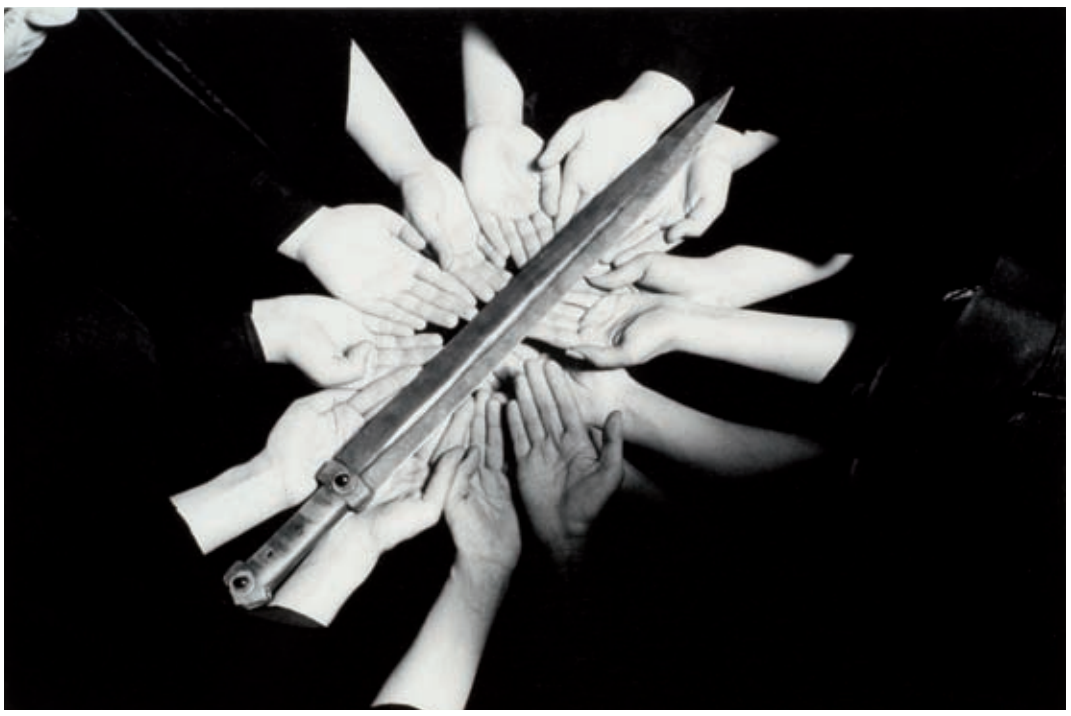
Oui, ces tirages isolent l'action et le temps est comme suspendu. Les procédés de mise en scène ou de fragmentation de l'image comme chez Lorna Simpson sont d'une grande efficacité plastique. Le travail de Sam Samore se situe lui, davantage entre le cinéma expérimental et les contes de fées.

ALINE

Chez Sugimoto, le temps est au cœur même du processus de création. Lorsqu'il photographie les cinémas c'est la durée de projection du film qui détermine la longueur du temps de pose. Qu'est-ce qui vous a attiré dans ces vues nocturnes de mer ?

DANIEL ET FLORENCE

Nous étions très séduits également par les cinémas mais ce qui est fascinant dans cette série de « Ionian Sea » c'est l'infime différence entre les prises de vues. Le titre lui même n'indique aucune référence, on ne remarque pas à priori que l'image est autre. Il faut se perdre dans l'horizon de nuit pour voir apparaître progressivement toutes les nuances qui distinguent les deux images. C'est l'infinie subtilité de Sugimoto qui nous fait vivre la vraie expérience de l'émotion que procure l'art. Si on regarde trop vite alors on ne voit rien. On peut regarder sans voir : c'est un joli paradoxe !



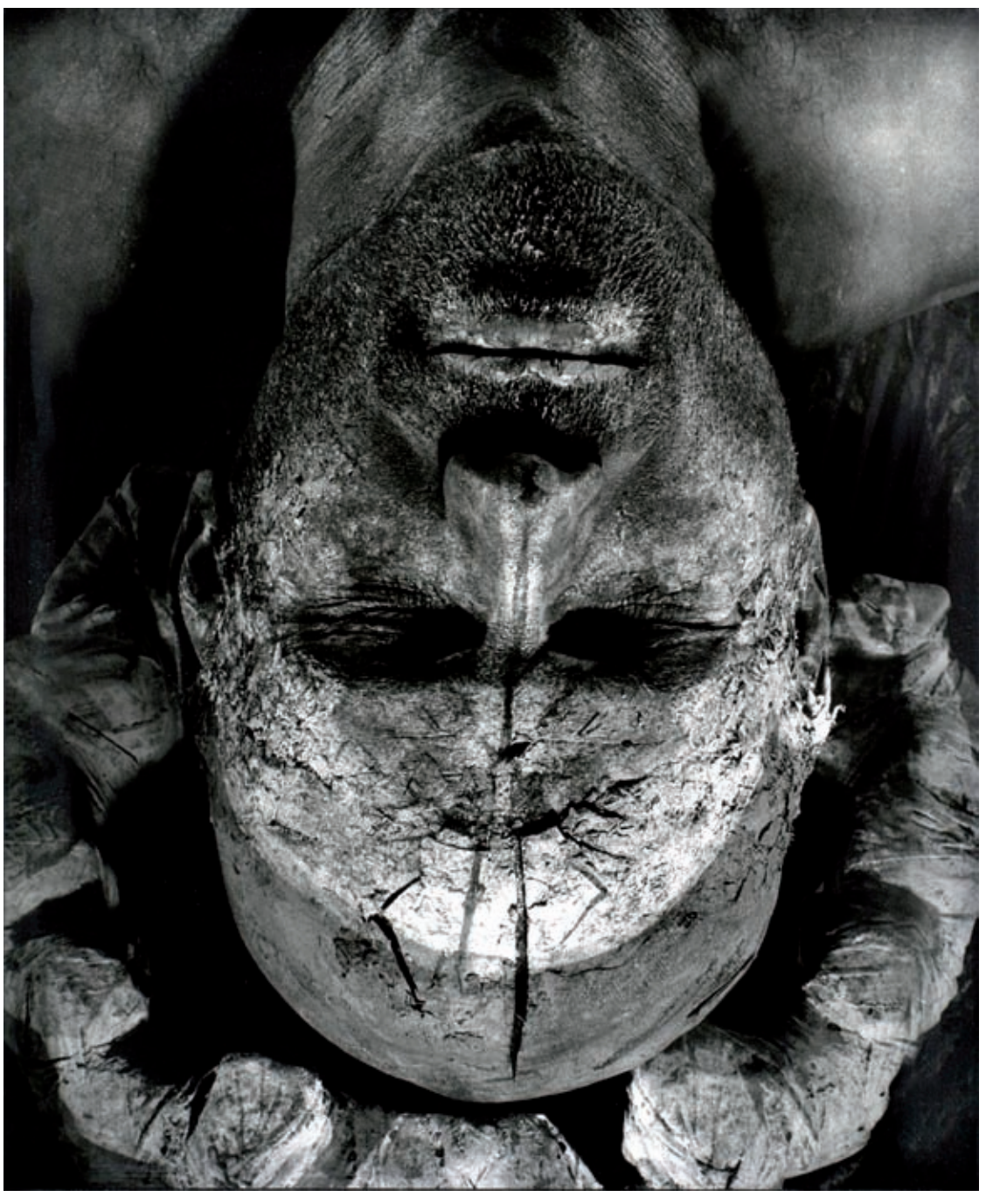
• 74 •
Shirin NESHAT (née en 1957)
ALL DEMONS FLEE, 1995
Tirage argentique. Numéroté « 2/10 » au dos. 23,50 x 34,50 cm (9,17 x 13,46 in.)
Provenance : Galerie Farideh Cadot, Paris
Exposition : Paris, Maison Européenne de la Photographie, « Lumière noire » 1999, reproduit p. 45
15 000 / 20 000 €



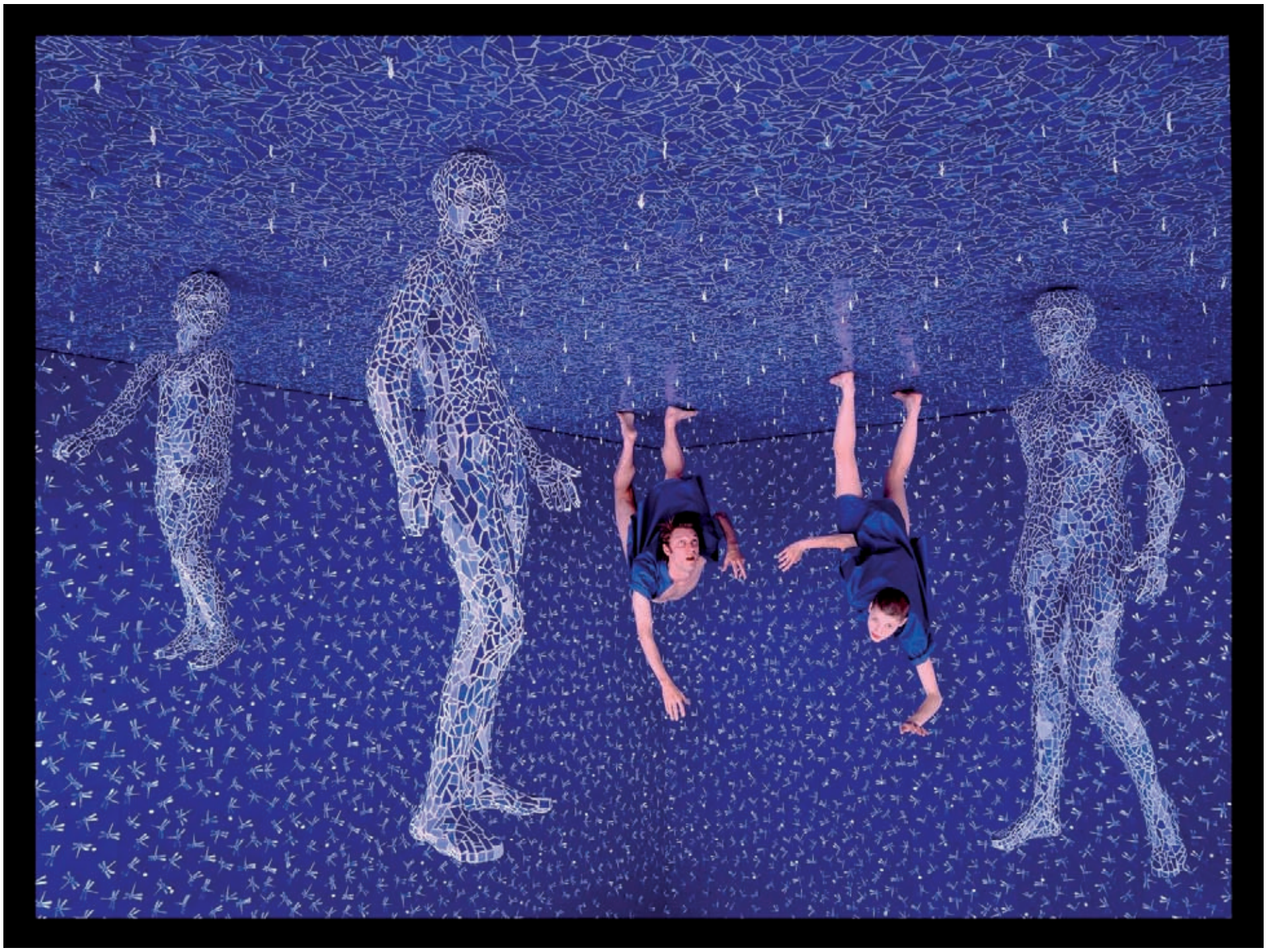
• 75 •
Marina ABRAMOVIC (née en 1946)
STROMBOLI N° III, (VOLCANO) 2002
Tirage lambda noir et blanc. Numéroté AP/3 au dos. 49 x 74 cm (19,11 x 28,86 in.)
Provenance : Galerie Guy Bärtschi, Genève
Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur
8 000 / 12 000 €

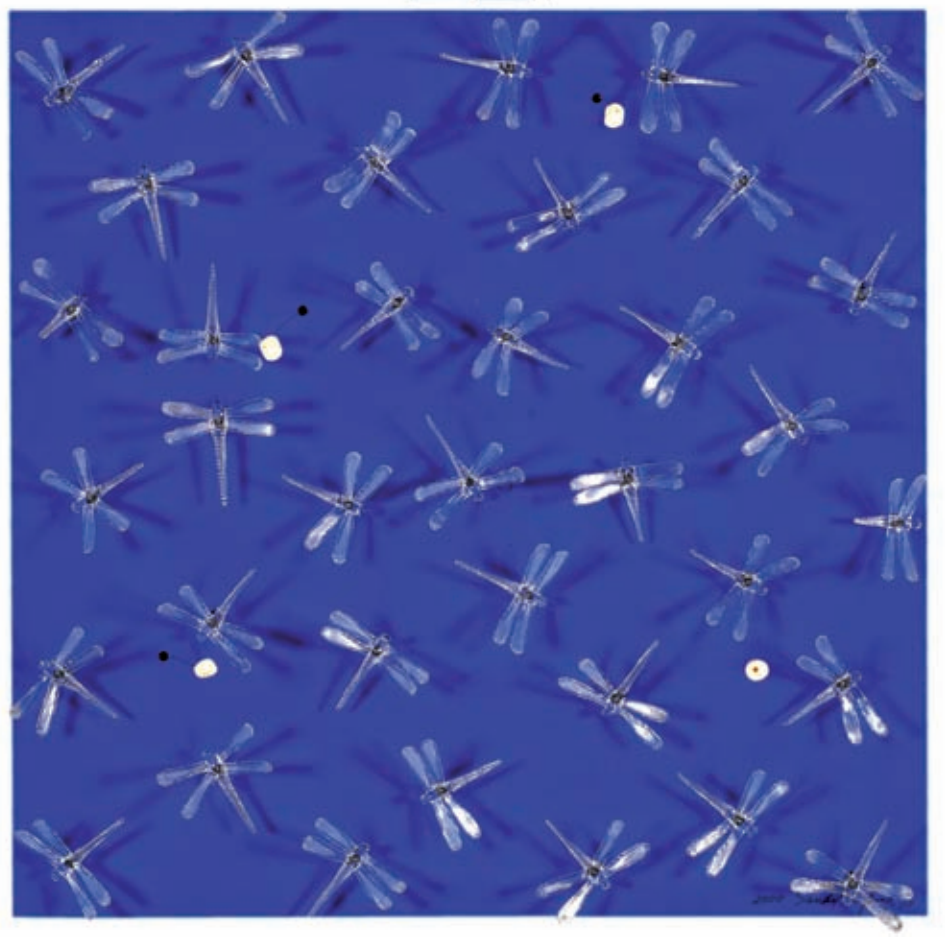


•76•
Sam SAMORE (née en 1963)
ALLEGORIES OF BEAUTY N° 25, 1996
Photographie noir et blanc. Numérotée « 2/2 » au dos. 52 x 125 cm (20,28 x 48,75 in.)
Provenance : Galerie Anne de Villepoix, Paris
4000 / 5000 €



•77•
Dieter APPELT (né en 1935)
SANS TITRE, 1978-1979
Tirage chromogénique. Extrait de la série « Erinnerungsspur »
Signé, titré, daté « 1977/79 » et numéroté « 12/15 » au dos
60 x 50 cm (23,40 x 19,50 in.). Provenance : Galerie Guy Bärtschi, Genève
4000 / 5000 €





• 78 •

Sandy SKOGLUND (née en 1946)

BREATHING GLASS, 2000

Tirage chromogénique sur aluminium

Signé, titré, daté « 2000 » et numéroté « 5/30 » en bas à droite. 96 x 130,5 cm

Exposition : Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain / Rambouillet, Palais du Roi de Rome, «Y'a d'la joie», 20 mai - 9 septembre 2001, reproduit p. 33

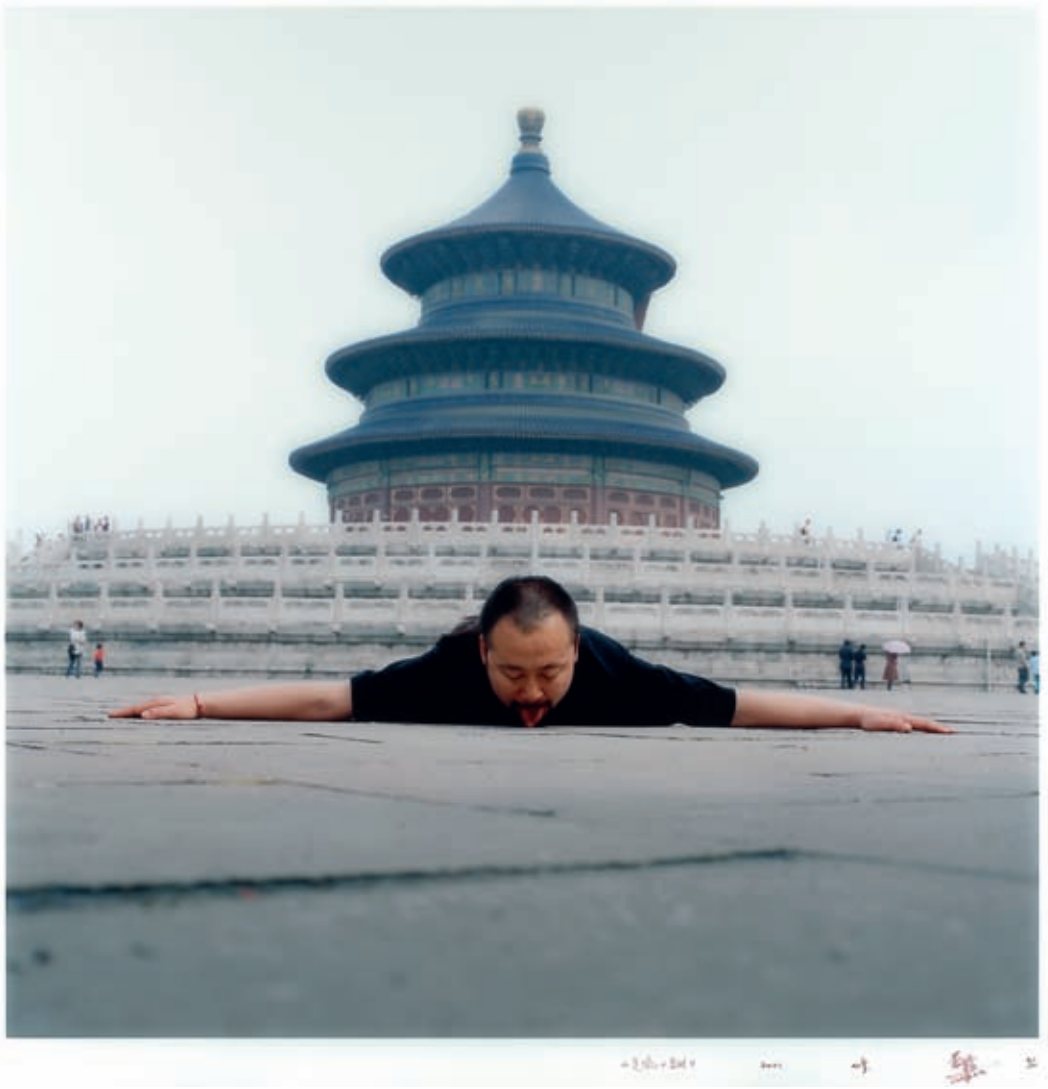
et

DRAGONFLY, 2000

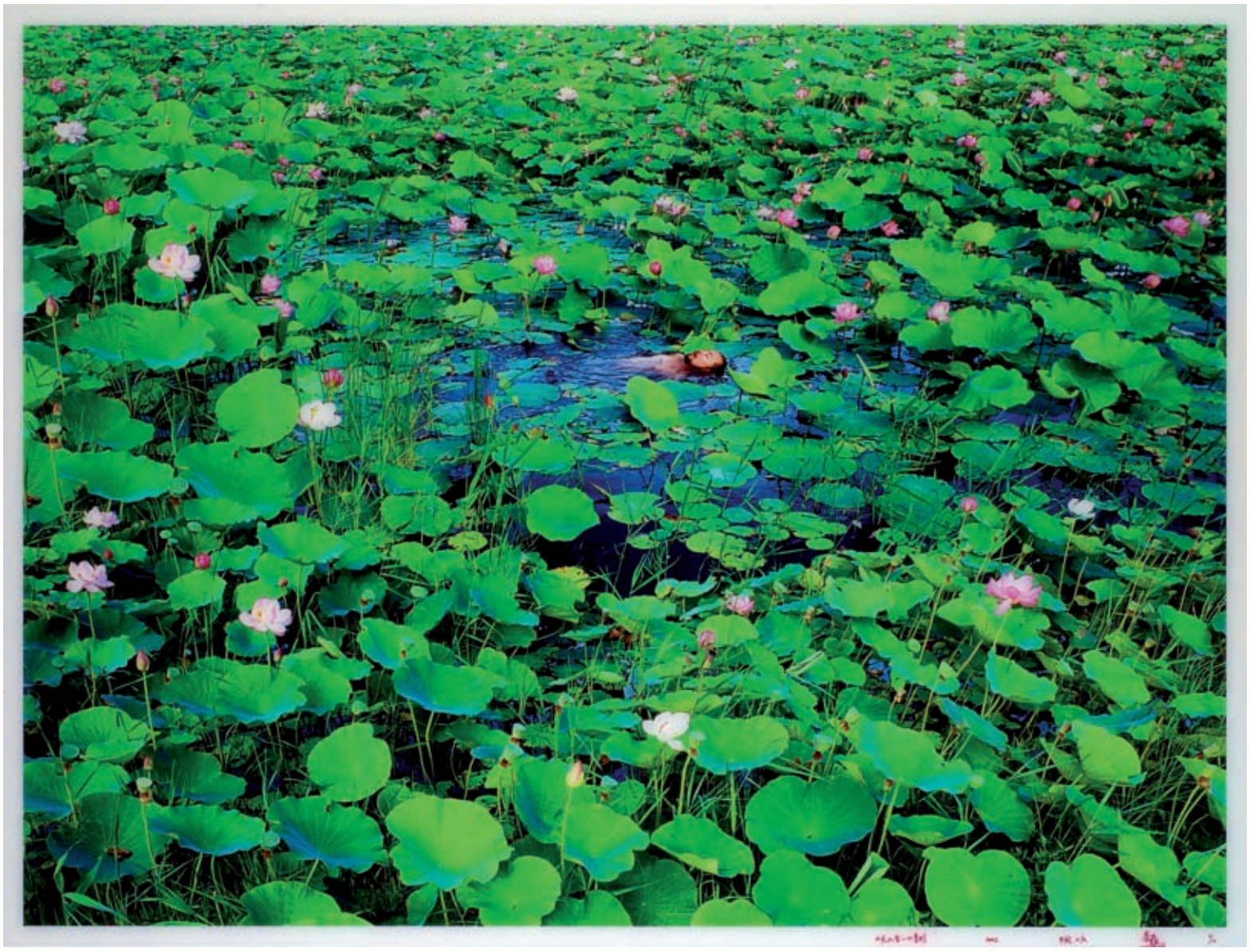
Acrylique sur caisson en bois et libellules en plastique. Signé, daté « 2000 » et numéroté « 3/10 » en bas à droite

60 x 60 x 18 cm. Provenance : Galerie Guy Bärtschi, Genève

12 000 / 15 000 €



• 79 •
CANG XIN (né en 1967)
AU TEMPLE DU CIEL, 2001
Tirage chromogénique sur diasec
Signé, titré, daté « 2001 » et numéroté « 4/10 » en bas vers la droite. 110 x 110 cm (42,90 x 42,90 in.)
Provenance : Xin Dong Chen Gallery, Pékin
2500 / 3000 €



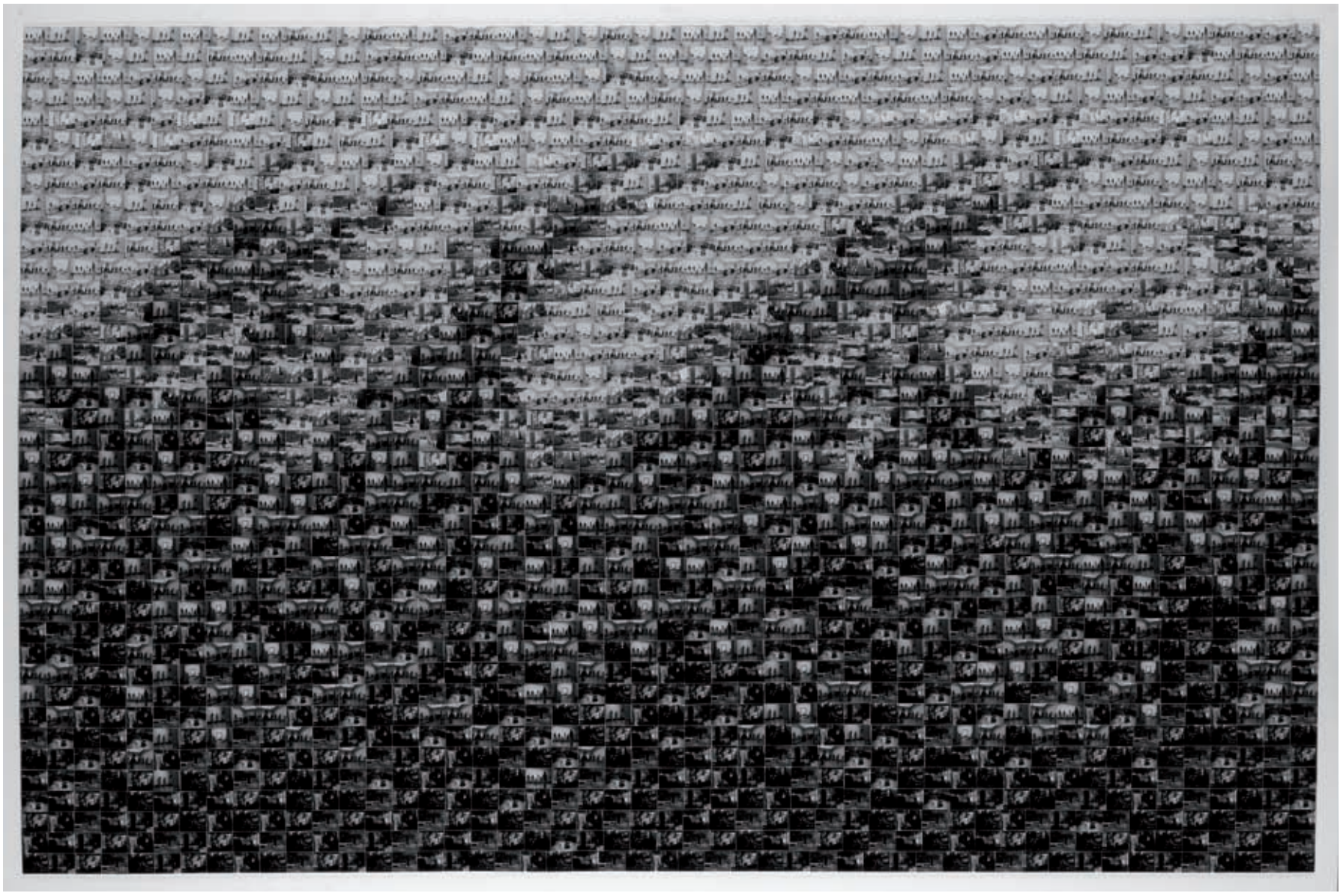
• 80 •
CANG XIN (né en 1967)
LES FLEURS DE LOTUS ET MOI, 2002
Tirage chromogénique sur aluminium
Signé, titré, daté « 2002 » et numéroté « 3/10 » en bas à droite. 127 x 167 cm (49,53 x 65,13 in.)
Provenance : Xing Dong Chen Gallery, Pékin
2500 / 3000 €



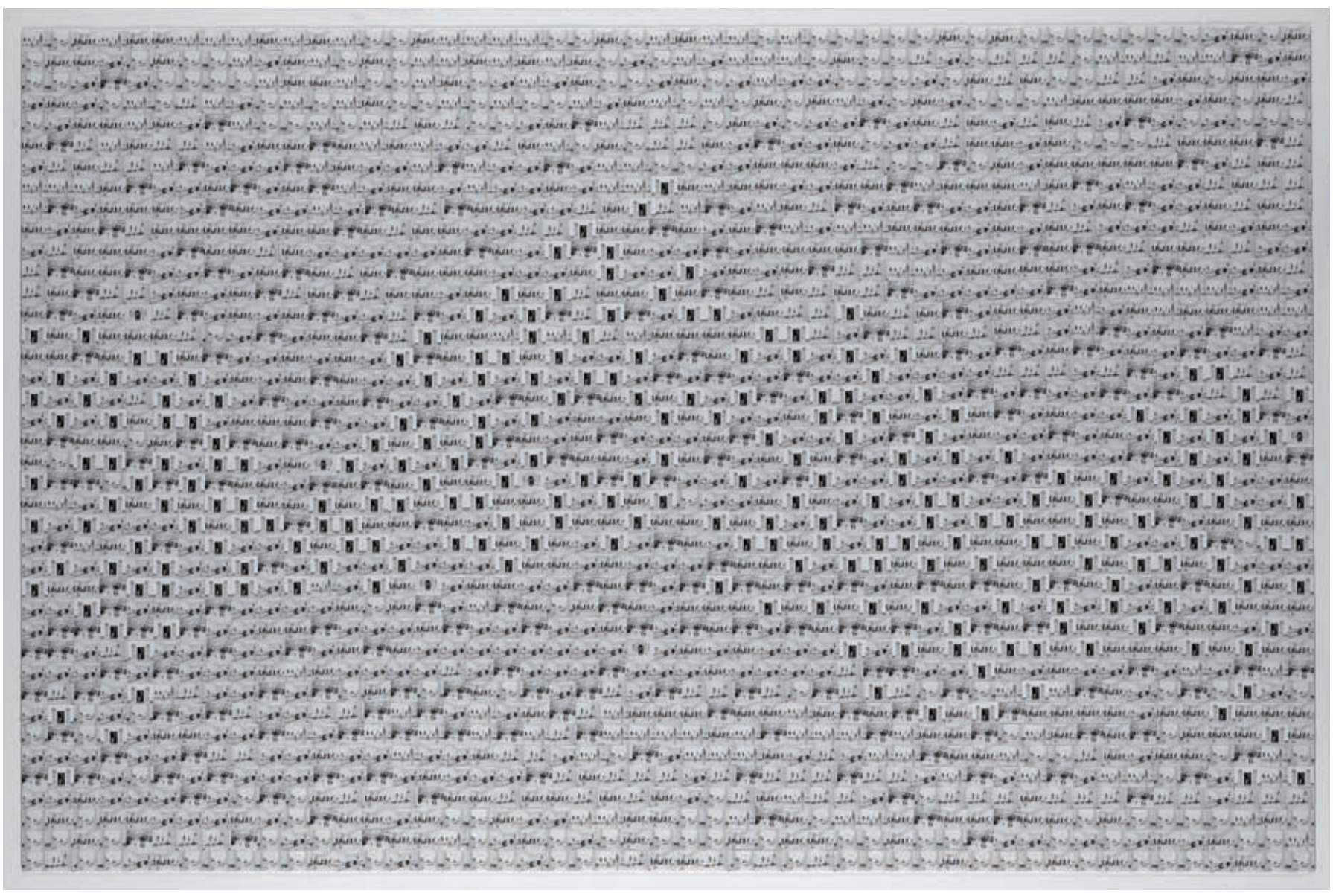
• 80 •
NINDGE WANG (né en 1972)
SOMEDAYS N° 3, 2002
Tirage argentique
Signé en bas à droite, titré, daté « 2002 » et numéroté « 4/10 » en bas à gauche. 162 x 121,50 cm (63,18 x 47,39 in.)
Provenance : Galerie Xin Dong Chen, Pékin
4 000 / 5 000 €



• 82 •
Jean-Pierre KHAZEM (né en 1968)
OMAHA BEACH I, 1998
Photographie noir et blanc. Numérotée « 2/3 » au dos. 100 x 139,50 cm (39 x 54,41 in.)
Édition de 3 exemplaires + 1 EA
Provenance : Galerie Emmanuel Perrotin, Paris
Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur
2 500 / 3 000 €



• 83 •
Holly ZAUSNER (née en 1951)
UNSEEN TIGER BODE MUSEUM SCULPTURE GARDEN #4, 2008
Collage de photographies noir et blanc sur carton
Signé, titré, daté « 2008 » au dos. 96 x 147 cm (37,44 x 57,33 in.)
Provenance : Atelier de l'artiste
5000 / 7000 €



• 84 •
Holly ZAUSNER (née en 1951)
UNSEEN BODE MUSEUM SCENE 5, 2008
Collage de photographies noir et blanc sur carton
Signé, titré et daté « 2008 » au dos. 96 x 147 cm (37,44 x 57,33 in.)
Provenance : Atelier de l'artiste
5000 / 7000 €



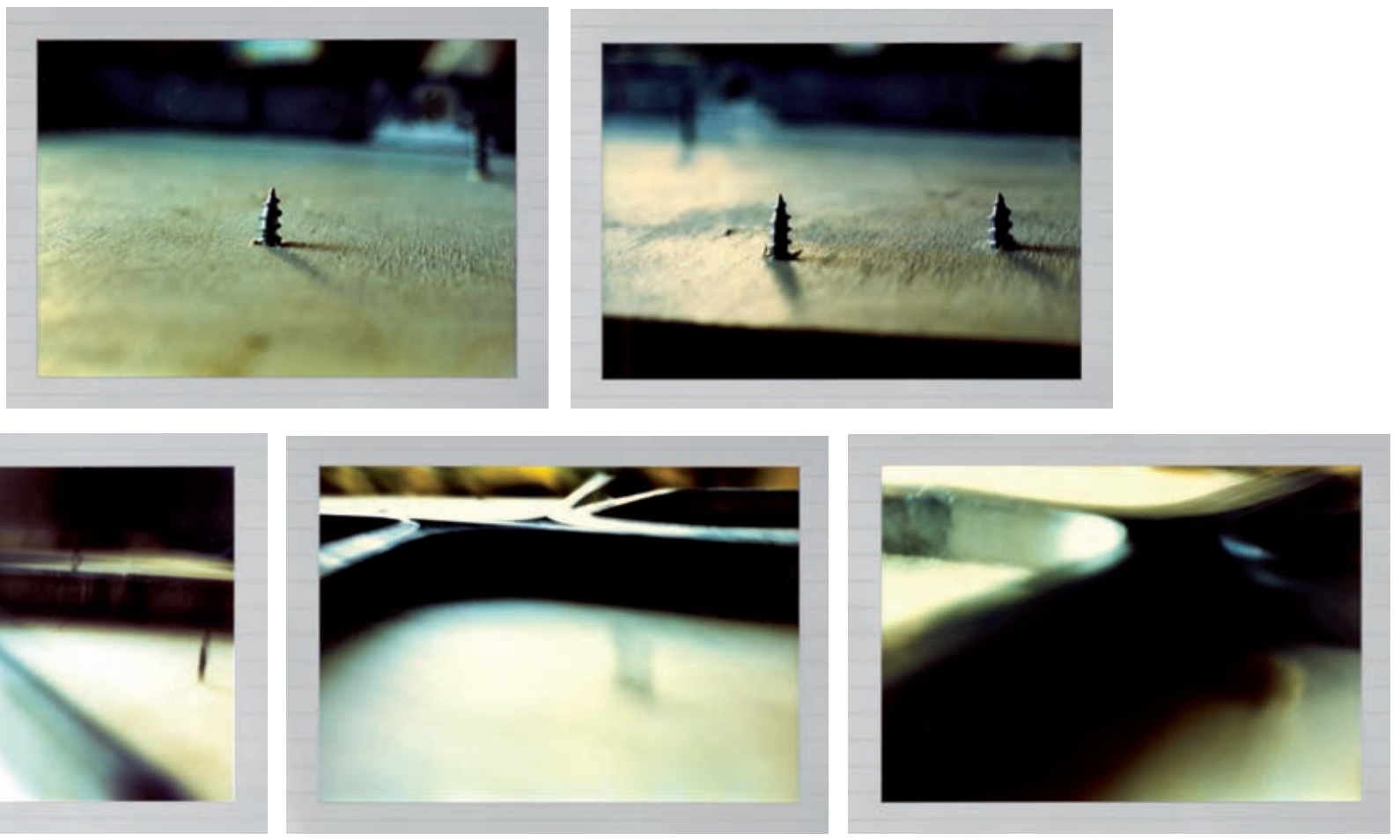
• 85 •
Gustavo ARTIGAS (né en 1970)
EMERGENCY EXIT 2, (triptyque), 2002
Ensemble de trois tirages chromogéniques sur plexiglas. Signés, datés « 2002 » et numérotés « 2/3 » au dos. 44,5 x 60 cm (17,5 x 23,40 in.)
Provenance : Galeria Nina Menocal, Mexique. Expositions : Bâle, Art Basel 33, «Art Statement», juin 2002,
Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Fair Play, de nouvelles règles du jeu », 23 septembre - 15 décembre 2002, reproduit pp. 16 & 17.
Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur
4000 / 5000 €



• 86 •
Gustavo ARTIGAS (né en 1970)
EMERGENCY EXIT 1, 2002
Tirage chromogénique sur plexiglas. Signé, daté « 2002 » et numéroté « 2/3 » au dos
80 x 108 cm (31,20 x 42,12 in.). Provenance : Galeria Nina Menocal, Mexique.
Expositions : Bâle, Art Basel 33, «Art Statement», juin 2002,
Les Mesnuls, Fondation d'Art Contemporain Daniel & Florence Guerlain, « Fair Play,
de nouvelles règles du jeu », 23 septembre - 15 décembre 2002.
Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur
3500 / 4000 €



• 87 •
Oliver HERRING (né en 1964)
A. CLINGS TO STRING, 2002, C. FLIES WITH ACCUMULATING SHADOWS n° 2, 2002, G. IS J'S SHADOW n° 1, 2002
Ensemble de trois Cibachrome-Print signés au dos sur une étiquette. Numérotés 5/7. 38,50 x 59 cm (15,02 x 23,01 in.). Provenance : Galerie Thaddeus Ropac, Paris
4000 / 5000 €



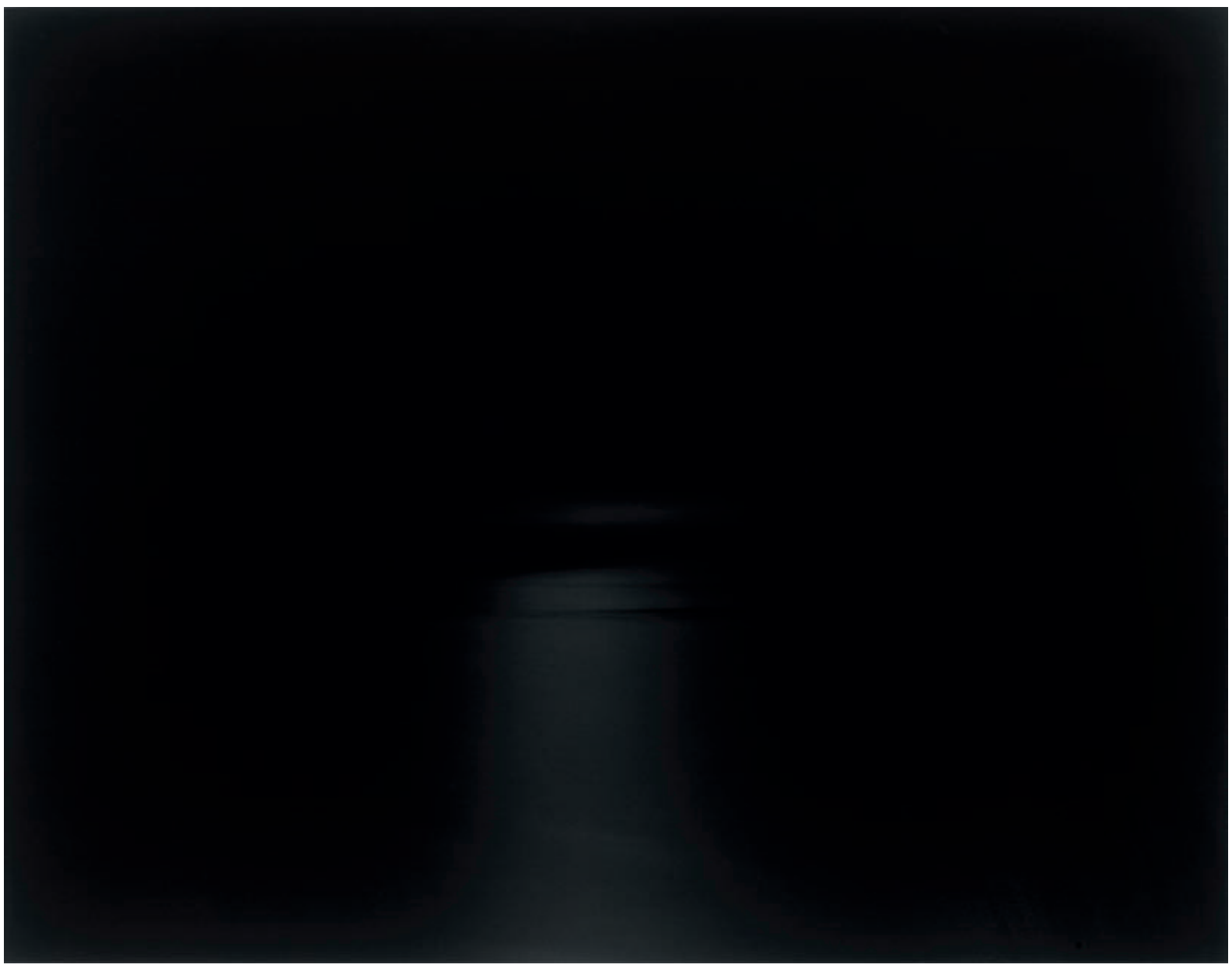
• 88 •
Luca PANCRAZZI (né en 1961)
POLVERE ENDOGENA, 1998
Ensemble de cinq Photographies couleurs et panneaux lumineux, portant chacune le cachet de l'artiste au dos
La première est signée, titrée, datée « 1998 » et numérotée « 1/3 » au dos
28 x 37 cm (10,92 x 14,43 in.). Provenance : Antonio Colombo, Arte Contemporanea, Milan
Exposition : Milan, Antonio Colombo Arte Contemporanea, « Luca Pancrazzi », 1998, un exemplaire similaire reproduit pp. 44 & 45
1500 / 2000 €



• 89 •
Lorna SIMPSON (née en 1960)
CORRIDOR (BULB), 2003
Tirage chromogénique contrecollé sur plexiglas. Numeroté « 1/5 » au dos. 50,50 x 102 cm (19,70 x 39,78 in.)
Provenance : Galerie Nathalie Obadia, Paris
6 000 / 8 000 €



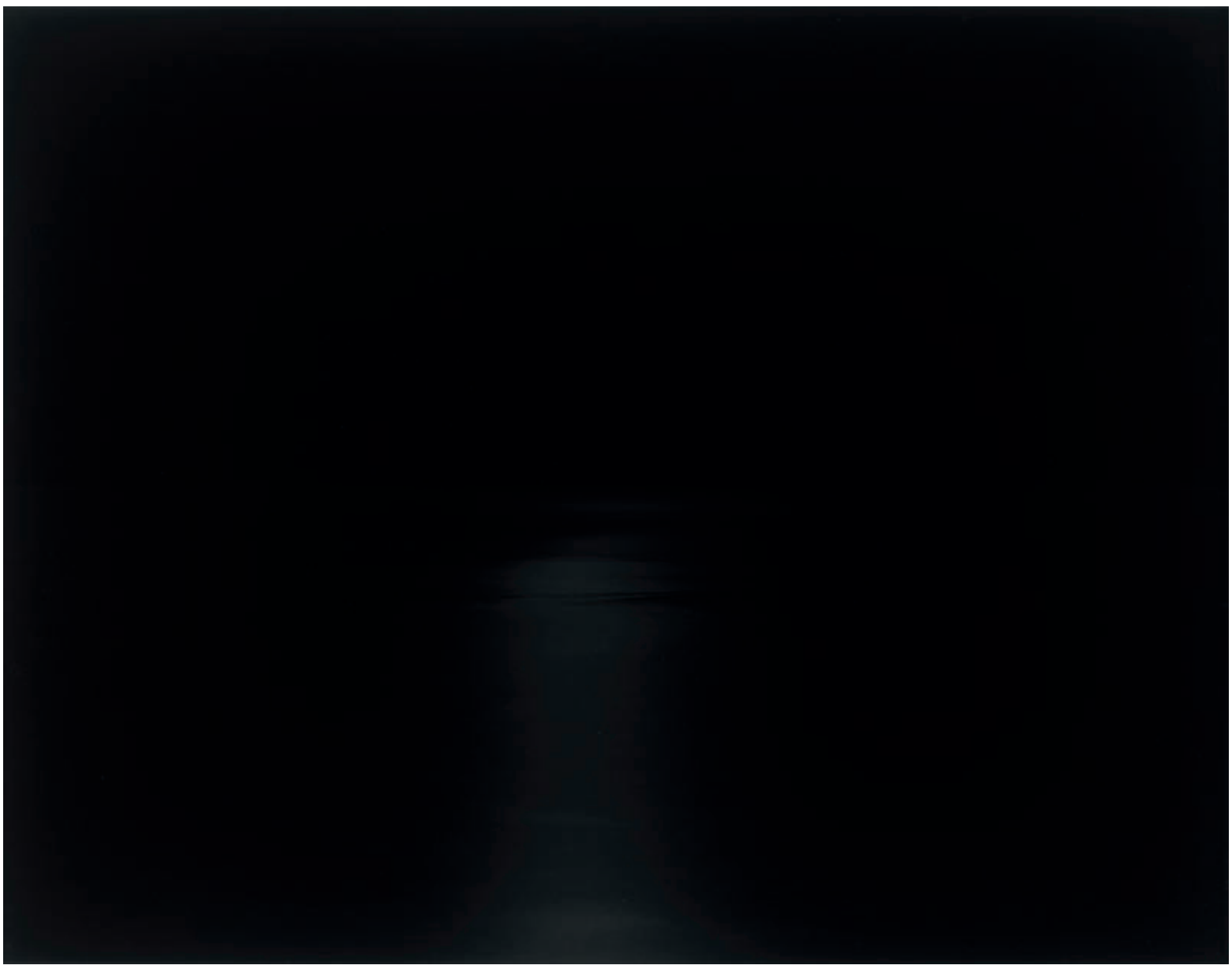
• 90 •
Lorna SIMPSON (née en 1960)
CORRIDOR (SPLIT), 2003
Tirage chromogénique. Numéroté « 1/5 » au dos. 57,50 x 114 cm (22,43 x 44,46 in.)
Provenance : Galerie Nathalie Obadia, Paris
6 000 / 8 000 €



• 91 •

Hiroshi SUGIMOTO (né en 1948)
IONIAN SEA, SANTA CESAREA, 1993

Tirage argentique
Titré, daté « 1993 » et numéroté « 13/25 » 423 en bas vers la droite. 43 x 55 cm (16,77 x 21,45 in.)
Provenance : Sonnabend Gallery, New York
15 000 / 20 000 €



• 92 •

Hiroshi SUGIMOTO (né en 1948)
IONIAN SEA, SANTA CESAREA, 1993

Tirage argentique
Titré, daté « 1993 » et numéroté « 14/25 » 425 en bas vers la droite. 43 x 55 cm (16,77 x 21,45 in.)
Provenance : Sonnabend Gallery, New York
15 000 / 20 000 €

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

Conditions générales d'achat

1 – Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.
Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.
Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
A toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan aura acceptés.
Si Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :
• De 1 à 15 000 euros : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
• De 15 001 à 600 000 euros : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 600 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ○).
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un no de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

5 – Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propiétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
• De 1 à 100 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 100 000 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

b) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Banque partenaire :

Neuflize OBC
ABN AMRO

Retrait des lots :
Hôtel Marcel Dassault,
7 Rond-Point des Champs-Élysées,
75008 Paris

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 euros de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ldt. Londres.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

Conditions of purchase

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates. Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever. The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.
For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan which have been deemed acceptable.
Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/ responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 – The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes :

1) Lots from the EEC :
• From 1 to 15 000 euros : 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
• From 15 001 to 600 000 euros : 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
• Over 600 001 euros : 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : (indentified by an ○).
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means :
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.
In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 – The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

5 – Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/ responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
• From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
• Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 – Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.

Banque partenaire :
Neuflize OBC
ABN AMRO

ARTCURIAL – BRIEST – POULAIN – F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES HÔTEL MARCEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

+33 (0)1 42 99 20 20
contact@artcurial.com
www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS
Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

ADMINISTRATION ET GESTION
Direction
Nicolas Orlowski

Secrétaire général
Axelle Givaudan

Relation clients
Marie Sanna
+33 (0)1 42 99 20 33

Marketing, Communication et Activités Culturelles
Emmanuel Berard
+ 33 (0)1 42 99 20 42

Abonnements catalogues
Géraldine de Mortemart
+33 (0)1 42 99 20 43

Direction comptable et administrative
Joséphine Dubois
+33 (0)1 42 99 16 26

Gestion
Isabelle Chênais
+33 (0)1 42 99 20 27

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Marianne Balse
+33 (0)1 42 99 20 51

Comptabilité des ventes
Sandrine Abdelli
+33 (0)1 42 99 20 06
Jacqueline Appriou
+33 (0)1 42 99 20 44
Marion Carteirac
+33 (0)1 42 99 20 44
Nicole Frerejean
+33 (0)1 42 99 20 45

Comptabilité générale
Marion Bégat
+33 (0)1 42 99 16 36
Virginie Boisseau
+33 (0)1 42 99 20 29
Mouna Sekour
+33 (0)1 42 99 20 50

Gestion des stocks
Stock Hôtel Marcel Dassault :
Vincent Mauriol, Lal Sellhanadi
+33 (0)1 42 99 20 46
Stock 12, rue de Ponthieu :
Claud Pereira
+33 (0)1 42 25 64 70
Stock Gennevilliers :
Philippe Da Silva
+33 (0)6 31 57 51 63

Transport et douane
Géraldine Papin
+33 (0)1 42 99 16 57

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
Serge Lemoine

COMMISSAIRES PRISEURS HABILITÉS
Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain, Isabelle Boudot de La Motte, Isabelle Bresset, Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier

AFFILIÉ À INTERNATIONAL AUCTIONEERS
IAA International Auctioneers

MAISONS DE VENTES ASSOCIÉES
ARTCURIAL TOULOUSE - JACQUES RIVET

Jacques Rivet, commissaire-priseur
contact : Valérie Vedovato
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
+33 (0)5 62 88 65 66,
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL DEAUVILLE

James Fattori, commissaire-priseur
32, avenue Hocquart de Turtot.
14800 Deauville
+33 (0)2 31 81 81 00,
contact@artcurial-deauville.com

CONTACT CÔTE D'AZUR ET MONACO
Eléonore Latté
+33 (0)6 65 26 03 39

ARTCURIAL HOLDING SA
Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski
Vice Président :
Francis Briest

Membres du conseil
Nicole Dassault, Michel Pastor, Francis Briest, Nicolas Orlowski, Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement
Président : Laurent Dassault
Membres :
S.A. la princesse Zahra Aga Khan, Francis Briest, Guillaume Dard, Daniel Janicot, Serge Lemoine, Delphine Pastor, Michel Pastor, Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain, François Tajan

HÔTEL MARCEL DASSAULT
Comité culturel et membres d'honneur :
Pierre Assouline, Laurent Dassault, Francis Briest, Léonard Gianadda, Hervé Poulain, Daniel Janicot, Yves Rouart, Nathalie Zaquin-Boulakia

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Tous les emails des collaborateurs d'Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan, s'écrivent comme suit :
initiale du prénom et nom @artcurial.com,
par exemple :
vdelabrosseferrand@artcurial.com

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE
Violaine de La Brosse-Ferrand directeur associé,
+33 (0)1 42 99 20 32
Bruno Jaubert, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 35
Nadine Nieszawer, consultant pour les œuvres de l'École de Paris, 1905-1939
contacts :
Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0)1 42 99 20 34
Jessica Cavalero
+33 (0)1 42 99 20 08
Priscilla Spitzer, catalogueur
+33 (0)1 42 99 20 65
Constance Boscher
recherche et authentification
+33 (0)1 42 99 20 37

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIXE SIÈCLE
Olivier Berman, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 67
contact : Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0)1 42 99 20 34

ART CONTEMPORAIN
Martin Guesnet, directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 31
Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes
+33 (0)1 42 99 16 35/28
Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
+33 (0)1 42 99 20 36
contacts : Sophie Cariguel
+33 (0)1 42 99 20 04
Florence Latieule, catalogueur
+33 (0)1 42 99 20 38

PHOTOGRAPHIE
contact : Cyril Pigot
+33 (0)1 42 99 16 56

ART TRIBAL
Bernard de Grunne, expert
contact : Florence Latieule
+33 (0)1 42 99 20 38

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS
Isabelle Milsztein, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 25
contact : Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 52

LIVRES ET MANUSCRITS
Olivier Devers, spécialiste livres modernes
+33 (0)1 42 99 16 12
contact : Benoît Puttemans, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 49

BIJOUX
Julie Valade, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 41
Ardavan Ghavami, consultant international
+33 (0)1 42 99 16 30
Thierry Stetten, expert
contact : Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 52

MONTRES
Romain Réa, expert
contact : Julie Valade
+33 (0)1 42 99 16 41

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE
Robert Montagut, expert
contact : Isabelle Boudot de La Motte
+33 (0)1 42 99 20 12

ARCHÉOLOGIE
Daniel Lebeurrier, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES
Bernard Bruel, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIIIE ET XIXE SIÈCLE
Isabelle Bresset, spécialiste
Céramiques : Georges et Louis Lefebvre, experts
Mobilier et Objets d'Art :
Roland de L'Espée,
Marie de La Chevardière, experts
Orfèvrerie : Cabinet Déchaut-Stetten, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIXE SIÈCLE
Dessins anciens :
Bruno et Patrick de Bayser, experts
Estampes anciennes :
Alexandre Cahen, expert
Sculptures : Alexandre Lacroix, expert
Tableaux anciens :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin, experts
contact :
Matthieu Fournier, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 20 26

TABLEAUX ORIENTALISTES
Olivier Berman, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 67

ART D'ASIE
Thierry Portier, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

ART DÉCO
Félix Marcilhac, expert
contacts :
Sabrina Dolla, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 40
Cécile Tajan,
recherche et documentation
+33 (0)1 42 99 16 40

DESIGN
Fabien Naudan, directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 19
Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24
contact : Alma Barthélémy
+33 (0)1 42 99 20 48

AUTOMOBILES DE COLLECTION
François Melcion, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 31
Marc Souvrain, expert
+33 (0)1 42 99 16 37
Frédéric Stœsser, consultant
+33 (0)1 42 99 16 38
Wilfrid Leroy-Prost, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 32
contact : Romain Clertan
+33 (0)1 42 99 20 56

AUTOMOBILIA
Gérard Prévot, expert
+33 (0)6 75 37 54 59
contact : Romain Clertan
+33 (0)1 42 99 20 56

VINS ET ALCOOLS
Laurie Matheson, Luc Dabadie, experts
+33 (0)1 42 99 16 33/34
vins@artcurial.com
contact : Lucas Hureau
+33 (0)1 42 99 20 11

BANDES DESSINÉES
Éric Leroy, expert
+33 (0)1 42 99 20 17
contact : Lucas Hureau
+33 (0)1 42 99 20 17

HERMÈS VINTAGE
Cyril Pigot, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 56

VENTES GÉNÉRALISTES
Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 12
contacts : Juliette Billot
+33 (0)1 42 99 20 16
Élisabeth Telliez
+33 (0)1 42 99 16 59

DÉPARTEMENT INVENTAIRES
Stéphane Aubert, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 14
Jean Chevallier, consultant
contact : Éléonore Latté
+33 (0)1 42 99 16 55

HISTORIENNE DE L'ART
Marie-Caroline Sainsaulieu

Ordre d'achat / *Absentee Bid Form*

VENTE COLLECTION FLORENCE ET DANIEL GUERLAIN
SAMEDI 24 OCTOBRE À 15H30
PARIS HÔTEL MARCEL DASSAULT

◯ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*
◯ LIGNE TÉLÉPHONIQUE */TELEPHONE*

TÉLÉPHONE / *PHONE*

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES À NOUS COMMUNIQUER */ REQUIRED BANK REFERENCE :*

EXPIRE FIN / *EXPIRATION DATE*

NOM / *NAME* _____

PRÉNOM / *FIRST NAME* _____

ADRESSE / *ADRESS* _____

TÉLÉPHONE / *PHONE* _____

FAX _____

EMAIL _____

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDIQUÉES EN EUROS, LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT PAS LES FRAIS LÉGAUX).
I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).

LOT	DESCRIPTION DU LOT / *LOT DESCRIPTION*	LIMITE EN EUROS / *MAX. EUROS PRICE*
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		
N°		

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.
TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

A RENVOYER / PLEASE MAIL TO :
ARTCURIAL–BRIEST–POULAIN–F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES – 75008 PARIS.
FAX : +33 (0)1 42 99 20 60

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE / *REQUIRED DATED SIGNATURE*

Quelques ventes en préparation

Design : *18 et 24 novembre*
Clôture du catalogue fin octobre

Art Déco : *1er décembre*
Clôture des catalogues fin octobre

Art contemporain : *7 et 8 décembre*
Clôture du catalogue début novembre

Art moderne : *8 décembre*
Clôture du catalogue début novembre

Pour inclure des lots dans ces ventes, contactez Eléonore Latté,
01 42 99 16 55 | elatte@artcurial.com

Calendrier complet des ventes et catalogues
en ligne sur www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN